



Bulletin Officiel

N° 3857 Vendredi 20 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18
أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2

تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA
SOCIETE «TELNET HOLDING» 3

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 4
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 4
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV 4
UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV 4
FCP AXIS AAA 4

ASSEMBLEES GENERALES

AXIS TRESORERIE SICAV : AGO 5
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : AGO 5
TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM -TPR- : AGO ET AGE 6

INFORMATIONS POST AGO

SICAV BH PLACEMENTS 7
SICAV BH OBLIGATAIRE 8
SICAV TANIT 9
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 10
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV 11
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 12
UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV 13

COURBE DES TAUX

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS MONOPRIX

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS MONOPRIX

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- GROUPE SFBT

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أن الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

1. La Bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que l'offre publique portant sur 414 000 quotités, soit 2 070 000 composées de 1 242 000 actions anciennes et 828 000 actions nouvelles de la société «Telnet Holding», ouverte du mardi 19 avril 2011 au mardi 10 mai 2011, a été clôturée ;
2. A partir du mardi 17 mai 2011, les 10 200 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société «Telnet Holding», ainsi que les 828 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **11 028 000** actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Principal** des titres de capital de la Cote de la Bourse, au cours d'introduction de 5,800 dinars. En outre, selon la classification sectorielle de l'ICB, la société «Telnet Holding» fera partie des valeurs appartenant au Supersecteur «Technologie» ;
3. Les 10 200 000 actions anciennes seront négociables en bourse à partir du **lundi 23 mai 2011** en mode Continu (Code ISIN TN0007440019 ; Mnémonique : TLNET) ;
4. Pour les 828 000 actions nouvelles souscrites, le démarrage des négociations sur ces actions sera annoncé par avis, dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital et seront directement assimilées aux actions anciennes ;
5. La répartition par intermédiaire des quotités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Quotité totale Retenue	Nombre de souscripteurs Retenus	Quotité attribuée par catégorie					Total OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	
UFI	36 030	100	2 601	5 751	761	2 265		11 378
TSI	15 554	349			714	10 111		10 825
CCF	19 460	68	2 396	149	1 334	1 756		5 635
AFC	287 087	467	7 542	8 096	44 356	3 688	40 433	104 115
CGI	4 618	16			1 089	160		1 249
BNA CAP	25 312	47	4 564		830	1 087		6 481
AMEN INV	53 971	117	318	12 414	1 727	3 080		17 539
MAC SA	239 341	405	25 617	149	28 587	8 898		63 251
SOFIGES	16 607	98		2 518	1 364	2 400		6 282
TUN VAL	111 872	408	12 651	720	8 466	11 397		33 234
MAXULA B	114 656	709	4 792	3 148	15 569	17 780		41 289
SICOFI	251	1			62			62
BIAT CAP	66 200	119	342		14 751	1 821		16 914
UBCI FIN	105 406	236	1 254	1 739	22 515	1 139		26 647
ATTIJARI INT	34 142	235	2 624	1 648	2 154	5 958		12 384
SBT	9 326	12		2 235	343	210		2 788
SCIF	13 913	119		194	2 703	2 204		5 101
SIFIB BH	5 207	50	114		821	1 169		2 104
FINA CORP	2 855	13			273	365		638
CGF	13 801	173	1 141		892	4 416		6 449
BEST INV	2 375	23			471	475		946
AXIS CAP	155 530	129	17 811	2 639	15 818	2 421		38 689
Total	1 333 514	3 894	83 767	41 400	165 600	82 800	40 433	414 000

NB : Chaque quotité est composée de : 3 actions anciennes et 2 actions nouvelles souscrites.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B131032002

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2011, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2010 et ce, à partir du **Mercredi 25 Mai 2011, un dividende de D. 3,291 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter toutes les agences de l'UBCI.

2011 - AS - 483

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B1103511998

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2011, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2010 et ce, à partir du **Mercredi 25 mai 2011, un dividende de D. 1,516 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2011 - AS - 484

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B132941999

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2011, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2010 et ce, à partir du **Mercredi 25 mai 2011, un dividende de D. 1,992 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2011 - AS - 484

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B114482000

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2011, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2010 et ce, à partir du **Mercredi 25 mai 2011, un dividende de D. 0,115 par action.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

2011 - AS - 493

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AXIS AAA
Fonds Commun de Placement
Siège Social : 67, Avenue Mohamed V - 1002 TUNIS

AXIS Gestion, gestionnaire de SICAV et de FCP, informe les porteurs de parts FCP AXIS AAA qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010 :

Un dividende net de 4.084 dinars par part

Ce dividende est payable à partir du lundi 23 mai 2011 au siège social la société au 67, Avenue Mohamed V, Tunis.

2011 - AS - 485

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

AXIS TRESORERIE SICAV
Société d'investissement a capital variable
Siège social : 67, avenue Mohamed V – 1002 Tunis

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La Société AXIS TRESORERIE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 26 mai 2011 à 15:00 heures au siège social de la société au 67, Avenue Mohamed V, Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2010 ;
3. Examen et approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2010 ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2010 ;
6. Fixation des jetons de présence ;
7. Questions diverses.

2011 - AS - 486

Assemblée Générale

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries – SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire se tiendra le vendredi 03 Juin 2011 à 15 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la Maison de l'entreprise) Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2010.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2010.
- 3- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2010
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2010
- 5- Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2010
- 6- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 7- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 8- Nomination d'un commissaire aux comptes
- 9- Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publication.

2011 - AS - 478

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège Social : ZI Sidi Rezig – Rue des Usines – 2033 Mégrine

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le mercredi 25 mai 2011, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

***En Assemblée Générale Ordinaire, à 15h00 :**

1. *Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2010.*
2. *Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2010.*
3. *Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2010.*
4. *Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2010.*
5. *Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2010.*
6. *Affectation des résultats de l'exercice 2010.*
7. *Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.*
8. *Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2010.*
9. *Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.*
10. *Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit*
11. *Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société.*
12. *Nomination ou renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2011, 2012 et 2013.*
13. *Nomination ou renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012 et 2013.*
14. *Pouvoirs en vue de formalités.*

*** En Assemblée Générale Extraordinaire, à 16h00 :**

1. *Augmentation du capital par incorporation des réserves*
2. *Modification corrélative de l'article 6 des Statuts*
3. *Pouvoirs en vue des formalités*

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES**SICAV BH PLACEMENTS**

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59

Projet de Résolutions adoptée par
l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 11 - 05 - 2011

Première Résolution : Approbation des états financiers

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés conformément aux normes comptables en vigueur, les conventions réglementées conformément à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que le rapport d'activité.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Affectation des résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2010 comme suit:

• Résultat distribuable exercice 2009 :	228.666,188
• Reliquat disponible exercice antérieur :	106,736
• Total des sommes distribuables:	228.772,924
• Report à nouveau créateur pour solde:	4,500

De ce fait, elle décide de fixer le dividende de cet exercice à **2,012** dinars par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 16 mai 2011 selon le choix des actionnaires : soit en numéraire, soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV BH PLACEMENT, sur la base de la valeur liquidative quotidienne. La solte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au 20 mai 2011 inclus pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvestis en actions SICAV BH PLACEMENT.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010 à 500 dinars net par exercice et par administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie des présents, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59

***Projet de Résolutions adoptée par
l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 11-05-2011***

Première Résolution : Approbation des états financiers

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés conformément aux normes comptables en vigueur, les conventions réglementées conformément à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que le rapport d'activité.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution Quidus aux Administrateurs :

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution Affectation des résultats :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2010 comme suit:

• Résultat distribuable exercice 2009 :	3.987.814,519
• Reliquat disponible exercice antérieur :	30,579
• Total des sommes distribuables:	3.987.845,098
• Report à nouveau créateur pour solde:	758,203

De ce fait, elle décide de fixer le dividende de cet exercice à **3,915**dinars par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du lundi 16 mai 2011 selon le choix des actionnaires : soit en numéraire, soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV BH OBLIGATAIRE, sur la base de la valeur liquidative quotidienne. La soulté, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au 20 mai 2011 inclus pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions SICAV BH OBLIGATAIRE.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : Jetons de présence :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010 à 2500 dinars brut par pexercice et par administrateur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie des présents, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

SICAV TANIT

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59
Projet de résolutions approuvé par l'Assemblée
Générale Ordinaire du 12 mai 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2010. Elle donne, en conséquence, aux Administrateurs quitus entiers et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était de 1 000 600,000 DT dinars au 06.07.2009, est passé à 26 608 112,325 dinars au 31.12.2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes établit conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales prend acte des conclusions desdits rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2010, comme suit :

En DT

Résultat d'exploitation - Exercice 2010	712 555,480
Régularisation du résultat d'exploitation	928 628,887
Sommes distribuables - Exercice 2010	1 641 184,367
Dividendes – Exercice 2010	1 640 958,529
Report à nouveau - Exercice 2010	225,838

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2010 à **6,167 dinars** net par action et d'affecter le reliquat, soit 225,838 dinars au compte report à nouveau.

La date de mise en paiement est fixée au **25 mai 2011**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présents pour faire tous dépôts ou publications nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B131032002

Résolutions adoptées par L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 2 051 638 actions au 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 6 753 173.123 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende, seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 3.291 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1.500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1.200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Sami CHANNOUFI au poste d'administrateur, et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B132941999

Résolutions adoptées par L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de **36 314** actions au 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

- Des sommes distribuables de l'exercice, soit **72 342.200** dinars,
- et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende ;

seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **1.992** dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1.500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1.200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Ali RAFRAFI au poste d'administrateur, et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat de Mr Fabien RIGUET, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat de Mr Hamadi MOKDADI, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B1103511998

Résolutions adoptées par L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 21 584 actions au 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 32 729.857 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 1.516 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1.500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1.200 DT net à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Khelil BEN SALLAH au poste d'administrateur, et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat de M. Hamadi MOKDADI, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat de M. Slim Hédi CHEKILI, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
Société d'investissement à Capital Variable,
Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère
RC : B114482000

Résolutions adoptées par L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2011

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 31 189 actions au 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit **3 600.057** dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende ; seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à **0.115** dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, fixe à 1.500 DT le montant annuel brut des jetons de présence, soit 1.200 DT et à allouer à chaque membre du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Adel MANSOURI au poste d'administrateur, et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,474%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,523%	999,383
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,540%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,720%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,735%	1 009,497
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,746%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,773%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,762%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,460
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,990
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 053,338
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 076,319
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,326
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,618
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,224
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,771
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,123
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,197

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,970	136,981		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,998	11,999		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,227	1,228		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,099	33,103		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,395	45,399		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	141,919	142,020		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	515,391	517,085		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	115,525	115,328		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,253	118,348		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,078	109,172		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,325	106,425		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	85,841	85,668		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	150,515	150,182		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,221	89,277		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,000	100,001		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 212,420	1 209,680		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 076,671	2 073,694		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,936	101,641		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,220	113,223		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 142,013	1 140,343		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,625	107,458		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,190	13,030		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 468,776	5 458,419		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 332,360	6 330,448		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	1,972	1,974		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,698	1,698		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,968	0,973		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,726	109,736
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,110	102,119
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,898	102,907
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,817	100,827
32	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,987	100,997
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,499	108,509
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,466	101,477
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,566	101,577
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,706	101,716
37	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,230	107,241
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,388	100,398
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,765	101,776
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,462	105,471
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,359	104,370
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,714	103,723
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,844	103,853
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,715	100,724
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,955	105,965
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,059	100,069
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,447	107,456
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,365	105,374
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,272	100,282
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,117	102,127
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	106,119	106,128
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,274	103,284

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,675	10,676
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,533	105,543
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,660	100,668

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,497	103,569
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	69,635	69,562
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,116	134,836
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 336,644	1 333,480
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	101,774	102,017
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	105,121	105,464
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	80,403	80,998
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,571	15,571
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	245,815	245,284
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	42,315	42,419
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	1 982,175	1 983,261
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,552	71,783
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,166	54,289
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	97,615	97,636
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	105,059	105,248
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	94,064	94,134

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,397	11,404
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,019	12,024
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,258	15,244
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,189	15,176
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,961	10,955
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	102,469	102,541
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,759	117,231
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	121,362	121,695
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	17,857	17,968

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,140	100,183
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,074	103,974
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,926	99,907
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	125,743	126,419
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,525	9,453
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	109,193	108,217
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	112,972	112,669
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,631	98,818
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	97,707	97,871
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	167,078	168,094
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,403	152,457
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	138,018	138,131
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 327,774	9 391,266
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	176,707	175,146
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,055	115,381
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 296,713	1 275,130
97	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	96,036	95,717
98	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,483	104,955
99	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 687,605	9 602,131

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
MONOPRIX**

Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk –2014 Mégrine

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS- MONOPRIX publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Hichem BESBES et M Mourad FRADI (ECC MAZARS).

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre 2010</i>	<i>au 31 décembre 2009</i>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3 724 111	3 445 959
Amortissements		(1 711 914)	(1 474 797)
Immobilisations corporelles	4	75 075 891	70 644 550
Amortissements		(35 447 509)	(29 723 803)
Immobilisations financières	5	60 991 568	56 404 117
Provisions		(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		<u>102 584 147</u>	<u>99 248 026</u>
Autres actifs non courants	6	607 236	767 489
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>103 191 383</u>	<u>100 015 515</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	38 040 098	36 249 306
Provisions		(3 221 196)	(813 020)
Clients	8	3 158 644	2 972 561
Provisions		(364 486)	(384 732)
Autres actifs courants	9	16 149 509	12 983 379
Provisions		(104 104)	(60 661)
Placements et autres actifs financiers	10	111 284	169 603
Liquidités et équivalents de liquidité	11	5 040 666	6 948 336
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>58 810 415</u>	<u>58 064 772</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>162 001 798</u>	<u>158 080 287</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2010	<i>au 31 décembre</i> 2009
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		18 490 160	18 490 160
Autres capitaux propres		10 414 016	9 768 016
Résultats reportés		13 606 817	10 304 886
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>42 510 993</u>	<u>38 563 062</u>
Résultat de l'exercice		10 528 197	14 672 223
Résultat de l'exercice		<u>10 528 197</u>	<u>14 672 223</u>
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>53 039 190</u>	<u>53 235 285</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	32 781 946	16 750 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>32 781 946</u>	<u>16 750 000</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	56 900 230	72 670 059
Autres passifs courants	15	10 140 181	7 919 839
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	9 140 251	7 505 104
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>76 180 662</u>	<u>88 095 002</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>108 962 608</u>	<u>104 845 002</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>162 001 798</u>	<u>158 080 287</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS**" S.N.M.V.T - MONOPRIX "****ETAT DE RESULTAT**

(Arrondi au dinar tunisien)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2010	<i>au 31 décembre</i> 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	419 126 915	378 371 049
Autres revenus d'exploitation	18	6 195 751	5 107 660
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>425 322 666</u>	<u>383 478 709</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(354 295 937)	(322 220 125)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(10 020 708)	(9 723 370)
Charges de personnel	21	(21 620 192)	(18 518 327)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(9 821 040)	(6 531 913)
Autres charges d'exploitation	23	(19 583 199)	(16 187 399)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		<u>(415 341 076)</u>	<u>(373 181 134)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>9 981 590</u>	<u>10 297 575</u>
Charges financières	24	(1 538 695)	(1 071 205)
Produits financiers	25	3 529 158	6 755 002
Autres gains ordinaires		1 104 500	1 035 014
Autres pertes ordinaires		(477 653)	(262 463)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		<u>12 598 900</u>	<u>16 753 923</u>
Impôts sur les bénéfices		(2 070 703)	(2 081 700)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		<u>10 528 197</u>	<u>14 672 223</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>10 528 197</u>	<u>14 672 223</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS**" S.N.M.V.T - MONOPRIX "****ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre 2010</i>	<i>au 31 décembre 2009</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	442 873 959	400 020 568
Encaissements reçus des autres débiteurs	66 965	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(439 040 870)	(383 224 081)
Intérêts payés	(1 424 033)	(1 129 773)
Intérêts reçus	24 272	
Impôts sur les bénéfices payés	(850 694)	(2 385 158)
Autres flux liés à l'exploitation	104 094	74 381
	<u>1 753 693</u>	<u>13 355 937</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 137 296)	(9 296 489)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 520 000)	(12 819 493)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	763 505	22 000
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	234 000	234 200
Encaissement des dividendes	10 106 105	3 965 060
	<u>(553 686)</u>	<u>(17 894 722)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(10 724 092)	(10 354 277)
Encaissement provenant des emprunts	20 000 000	15 000 000
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	(1 400 000)	(1 400 000)
Décaissement suite à l'octroi des avances	(10 000 000)	
	<u>(2 124 092)</u>	<u>3 245 723</u>
VARIATION DE TRESORERIE	(924 085)	(1 293 062)
Trésorerie au début de l'exercice	843 232	2 136 294
Trésorerie à la clôture de l'exercice	26 (80 853)	843 232

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
S.N.M.V.T**

Société anonyme au capital de 18 490 160 dinars

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
(Arrondi au dinar tunisien)

1. Création et activités de la société

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de Droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 18 490 160 dinars tunisiens divisés en 9 245 080 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et elle est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits. Au 31 décembre 2010, la société exploite 69 magasins dont deux magasins ouverts en 2010 (KSAR SAID et ETTADHAMEN), un dépôt sis à Mégrine et un second dépôt sis à Djbel Jloud.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au Droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou

de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	3 ans
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus values et moins-values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Logiciels informatiques	70 178	70 178
Fonds de commerce	3 510 119	3 375 781
Avance sur immobilisations incorporelles en cours	143 814	
Total brut	3 724 111	3 445 959

4. Immobilisations corporelles

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Terrain	4 288 526	4 288 526
Constructions	7 804 034	7 824 562
Agencements des constructions	2 205 294	2 188 279
Installations et matériel d'exploitation	43 483 148	40 451 777
Petit matériel d'exploitation	18 183	17 760
Matériel de transport	34 799	10 531
Installations générales, agenc et aménag divers	10 626 955	9 046 050
Equipements de bureau	285 340	263 346
Matériel informatique	3 336 430	3 321 257
Immobilisations en cours	2 993 182	3 232 462
Total brut	75 075 891	70 644 550

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2010	Acquisition 2010	Régularisation 2010	Cession 2010	Valeur au 31/12/2010	Amortissement cumulé 1/1/10	Dotation de 2010	Cession 2010	Amortissement cumulé 2010	Valeurs nettes au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 288 526	-	-	-	4 288 526	-	-	-	-	4 288 526
Constructions	7 824 562	-	-	(20 528)	7 804 034	5 599 238	308 164	(20 528)	5 886 874	1 917 160
Installations, agencements constructions	2 188 279	11 240	5 775	-	2 205 294	1 416 063	166 907	-	1 582 970	622 324
Installations et Matériel d'exploitation	40 451 777	1 864 055	1 309 553	(142 237)	43 483 148	16 358 550	4 133 878	(124 882)	20 367 546	23 115 602
Petit matériel d'exploitation	17 760	423	-	-	18 183	10 800	1 496	-	12 296	5 887
Matériel de transport	10 531	24 268	-	-	34 799	269	6 960	-	7 229	27 570
Agencement, aménagements et installations	9 046 050	1 462 973	117 932	-	10 626 955	3 321 926	940 934	-	4 262 860	6 364 095
Equipement et matériel de bureau	263 346	23 498	196	(1 700)	285 340	142 043	25 568	(1 192)	166 419	118 921
Equipement et matériel informatique	3 321 257	5 039	10 135	-	3 336 430	2 874 914	286 401	-	3 161 315	175 116
Immobilisations en cours	1 628 801	899 529	(1 443 591)	-	1 084 739	-	-	-	-	1 084 738
Avances sur immobilisations en cours	1 603 661	304 782	-	-	1 908 443	-	-	-	-	1 908 443
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 644 550	4 595 807	-	(164 465)	75 075 891	29 723 803	5 870 308	(146 602)	35 447 509	39 628 382
Logiciels	70 178	-	-	-	70 178	69 286	892	-	70 178	-
Fonds de commerce	3 375 781	134 338	-	-	3 510 119	1 405 511	236 225	-	1 641 736	1 868 383
Avances sur immob incorporelles		143 814			143 814					143 814
TOTAL DES	3 445 959	278 152	-	-	3 724 111	1 474 797	237 117	-	1 711 914	2 012 197

**IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES**

Total dotation aux amortissements

6 107 425

5. Immobilisations financières

		<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Titres de participation	5.1	63 578 809	61 133 809
Prêts à plus d'un an		119 253	96 567
Dépôts et cautionnements		68 381	23 616
Créances rattachées à des participations		125	125
		63 766 568	61 254 117
Partie non libérée des actions	5.1	(2 775 000)	(4 850 000)
		60 991 568	56 404 117
Provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)
Valeur nette des titres		60 943 568	56 356 117

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante.

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 60 755 809 dinars au 31 décembre 2010 contre 56 235 809 au 31 décembre 2009. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	%	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	65,98%	17 491 500	16 446 500
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
Ste SODEA	22%	935 000	935 000
B.T.S		10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163
S.G.S TOUTA	99,9%	10 842 573	10 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	10 974 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000
HLC	64,1%	9 800 000	9 800 000
Total brut		63 578 809	61 133 809
Partie non libérée des actions HLC		(2 425 000)	(4 850 000)
Partie non libérée des actions SAHARA CONFORT		(350 000)	-
		(2 775 000)	(4 850 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
		(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations		60 755 809	56 235 809

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, HLC et TSS SAHARA CONFORT sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Frais préliminaires	1 428 713	1 252 189
Frais préliminaires en cours	174 487	164 332
Résorption des frais préliminaires	(995 964)	(649 032)
Total	607 236	767 489

7. Stocks

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Stocks de marchandises magasins	32 337 603	31 582 382
Stocks de marchandises dépôt	5 556 558	4 515 600
Stocks des emballages et étiquettes	145 937	151 324
Total	38 040 098	36 249 306
Provision pour dépréciation de stock	(3 221 196)	(813 020)
Total net	34 818 902	35 436 286

8. Clients et comptes rattachés

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Créances sur participation fournisseurs	2 143 176	1 849 855
Clients, ventes à crédit	601 857	1 024 592
Clients, chèques impayés	207 826	151 814
Autres clients	204 388	(55 097)
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
	3 158 644	2 972 561
Provisions pour créances clients	(258 984)	(310 994)
Provisions sur chèques impayés	(104 105)	(32 624)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	-
Provisions sur les débiteurs divers	-	(41 114)
Total net	2 794 158	2 587 829

9. Autres actifs courants

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Avances comptes courants	10 000 000	-
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 873 530	2 211 301
Charges constatées d'avance	1 568 812	1 289 712
Autres débiteurs	1 180 982	1 976 292
Produits constatés d'avance	989 899	-
Personnel avances et acomptes	170 887	239 204
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	150 934	310 004
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	88 124	183 283
Autres produits à recevoir	58 480	3 041 513
Compte d'attente	53 291	-
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	14 570	47 015
Produits à recevoir, dividendes	-	3 685 055
Total brut	16 149 509	12 983 379
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(60 661)
Total net	16 045 405	12 922 718

10. Placements et autres actifs financiers

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Prêts au personnel	66 314	54 803
Titres de placement	44 970	114 800
Total	111 284	169 603

11. Liquidités et équivalents de liquidités

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Banques	3 546 159	4 859 442
Caisses	1 385 137	1 858 065
Chèques à l'encaissement	93 721	210 393
C.C.P	15 649	15 282
Placements (SICAV)	-	5 154
Total	5 040 666	6 948 336

12. Capitaux propres

	<i>Au 31/12/2009</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Capital social	18 490 160	18 490 160
Réserve légale	1 849 016	1 849 016
Réserve spéciale	1 000 000	1 000 000
Réserve ordinaire	4 095 000	6 919 000
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	3 470 000	
Résultats reportés	13 606 817	10 304 886
 Total des capitaux propres avant résultat de la période	 42 510 993	 38 563 062
Résultat de l'exercice (1)	10 528 197	14 672 223
 Total des capitaux propres après résultat de la période	 53 039 190	 53 235 285
 Valeur nominale de l'action (A)	 2	 10
Nombre d'actions (2)	9 245 080	1 849 016
Résultat par action (1) / (2)	1,139	7,935

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action, de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

Tableau de mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2009	18 490 160	1 849 016	1 000 000	6 919 000		10 304 886	14 672 223	53 235 285
Affectation approuvée par l'AGO du 6 Avril 2010				(2 824 000)	3 470 000	14 026 223	(14 672 223)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(10 724 292)		(10 724 292)
Résultat de la période au 31/12/2010							10 528 197	10 528 197
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2010	18 490 160	1 849 016	1 000 000	4 095 000	3 470 000	13 606 817	10 528 197	53 039 190

13. Emprunts bancaires

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Crédit moyen terme BIAT	32 420 402	15 000 000
Crédit moyen terme BT	350 000	1 750 000
Autres dettes à long terme	11 544	-
Total	32 781 946	16 750 000

14. Fournisseurs et comptes rattachés

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Fournisseurs locaux de marchandises	28 973 042	39 193 162
Fournisseurs locaux de marchandises, EAP	27 387 893	28 200 846
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	3 683 533	2 155 738
Fournisseurs, factures non parvenues	3 590 897	6 401 273
Fournisseurs Invest&moyens généraux, EAP	1 048 618	978 147
Fournisseurs locaux d'immobilisations	838 727	683 095
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	451 453	466 200
Fournisseurs, chèques en instance	450 913	-
Fournisseurs étrangers de marchandises	116 831	1 062 523
Fournisseurs d'immob, retenues de garantie	92 466	114 530
Fournisseurs, moyens généraux en cours	24 691	38 390
Fournisseurs d'immobilisations financières, EAP	-	2 000 000
Fournisseurs, opérations d'importation	(22 399)	12 182
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(9 281 315)	(7 881 899)
Fournisseurs emballages à rendre	(455 120)	(754 128)
Total	56 900 230	72 670 059

15. Autres passifs courants

		<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Etat, et collectivités locales	15.1	3 027 114	2 810 178
Personnel	15.2	1 903 532	1 018 596
Charges à payer		1 674 126	1 752 375
CNSS		1 327 857	1 206 810
Créditeurs divers		1 254 749	1 078 172
Assurance groupe		81 139	43 354
Actionnaires, dividendes à payer		1 120	917
Provision pour risque fournisseurs d'exploitation		870 544	-
Compte d'attente		-	9 437
Total		10 140 181	7 919 839

15.1. Etat et collectivités publiques

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Etat, impôts et taxes,	909 634	717 134
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	46 778	11 344
Impôt sur les bénéfices	2 070 702	2 081 700
Total	3 027 114	2 810 178

15.2. Personnel

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Congés payés et intéressement	1 832 018	963 773
Rémunérations dues au personnel	65 459	51 045
Oppositions sur salaires	6 055	3 778
Total	1 903 532	1 018 596

16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Concours bancaires	5 121 519	6 105 104
Crédits bancaires BIAT, échéances à (-) 1 an	2 579 598	-
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	1 400 000	1 400 000
Intérêts courus sur emprunts	39 134	-
Total	9 140 251	7 505 104

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2010 s'élève à 419 126 915 DT contre 378 371 049 DT au cours de l'exercice 2009, enregistrant une augmentation de 40 755 866 DT (Soit 10,77 %). Cette évolution provient en partie de l'ouverture de nouveaux points de vente.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 6 195 751 DT au 31 décembre 2010 contre 5 107 660 DT au 31 décembre 2009, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des achats de marchandises vendues est passé de 322 220 125 DT en 2009 à 354 295 937 en 2010, soit une augmentation de 9,95%. Par ailleurs, la marge commerciale a enregistré une augmentation de 8 680 054 DT, soit une hausse de 15,45%.

Le taux de marge de l'exercice 2010 s'élève à 15,47 % contre 14,84 % pour l'exercice 2009 soit une augmentation de 0,63 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant à 10 020 708 DT au 31 décembre 2010 contre 9 723 370 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 21 620 192 DT au 31 décembre 2010 contre 18 518 327 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 101 865 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Dotations des immobilisations corporelles	5 870 308	5 281 842
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	3 221 196	813 020
Dotations /provisions pour risques fournisseurs d'expl	870 544	-
Résorptions des frais préliminaires	346 932	244 621
Dotations des immobilisations incorporelles	237 117	234 946
Dotations /provisions pour créances douteuses	201 238	192 232
Dotations /provisions pour chèques impayés	21 211	101 891
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(813 020)	(149 808)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients	-	(46 471)
Reprises /provisions des clients promotion	(134 486)	(55 033)
Reprises /provisions des chèques impayés	-	(85 327)
Total	9 821 040	6 531 913

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 19 583 199 DT au 31 décembre 2010 contre 16 187 399 DT pour l'exercice 2009, soit une augmentation de 3 395 800 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	841 483	532 744
Intérêts sur comptes courants bancaires	515 518	290 759
Intérêts sur emprunts bancaires BT	148 707	230 589
Pertes de change	30 010	16 194
Escomptes accordés	2 977	919
Total	1 538 695	1 071 205

25. Produits financiers

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Revenus des titres de participation	3 459 150	6 662 415
Revenus des titres de placement	34 242	5 050
Produits financiers sur comptes courants bancaires	30 345	68 403
Gains de change	5 399	11 002
Produits nets sur cession des actions SICAV	22	8 132
Total	3 529 158	6 755 002

26. Etat des flux de trésorerie

Détail de la trésorerie à la clôture de la période :

	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
Placements (SICAV)	-	5 154
Chèques à l'encaissement	93 721	210 393
Banques	3 546 159	4 859 442
C.C.P	15 649	15 282
Caisses	1 385 137	1 858 065
Découverts bancaires	(5 121 519)	(6 105 104)
Total	(80 853)	843 232

27. Autres notes aux états financiers

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2010 a tenu compte des éléments suivants:

	<u>2 010</u>	<u>2 009</u>
Résultat comptable Après impôt (I)	10 528 197	14 672 223
Total réintégrations (y compris IS)	6 690 240	3 484 850
Total déductions	(6 886 096)	(7 748 573)
Déductions pour réinvestissement	(3 430 000)	(3 470 000)
Résultat fiscal	6 902 341	6 938 500
Impôt sur les sociétés (II)	2 070 702	2 081 700

28. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16/3/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2/3/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunérations des dirigeants, les transactions et les opérations conclues par la SNMVT avec des parties liées sont détaillées ci-après :

28.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 99 937 326 DT et de 1 033 752 DT. Au 31 décembre 2010, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 7 684 389 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'exercice 2010 et facturés par MONOGROS sont de 1 927 633 DT en hors taxes.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 33 502 DT HT.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

28.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 65,98% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 26% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Mokhtar Attia et le dépôt sis à Djebel Jloud) auprès de la « SIM » Au cours de l'exercice 2010, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est :

- El Manar : 211 583 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 214 415 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 89 340 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 485 100 DT HT à partir de janvier 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 472 191 DT HT à partir de février 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 322 026 DT HT à partir de juin 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- L'Aouina : 545 716 DT HT à partir de juin 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- Mokhtar Attia : 622 583 DT HT à partir de décembre 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Djbel Jloud : 200 000 DT HT à partir de janvier 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.

La société « SIM » a facturé, pour l'année 2010, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T » pour un montant de 200 000 DT HT.

La société « SIM » a facturé le complément des travaux d'aménagement exécutés au cours de l'année 2010, dans le magasin du Lac pour une valeur de 2 196 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a participé en 2010 dans l'augmentation du capital de la SIM avec un montant de 1 045 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 14 586 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a accordé une avance à la société « S.I.M » de 10 000 000 DT sur une augmentation de capital.

28.3. La « S.N.M.V.T » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

Durant l'année 2010, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 4 480 585 DT. Au 31 décembre 2010, le fournisseur SODEA accuse un solde débiteur de 416 330 DT.

Le 22 avril 2008 un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par cette dernière.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T » a encaissé une avance de 234 000 DT au cours de l'année 2010.

28.4. La « S.N.M.V.T » détient directement 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours de l'année 2010, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 62 241 DT HT compte tenue d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 21 000 DT HT compte tenue d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 21 000 DT HT compte tenue d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

28.5. La « S.N.M.V.T » détient 99,88 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Afin de tenir compte de la rentabilité des magasins mis en location par la SGS – « TOUTA » ainsi que leur potentiel, les deux parties ont signé le 10 février 2010, un avenant au contrat de location fixant le loyer à la somme de 585 000 DT HT par an compte tenu d'une majoration annuelle de 4%.

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer annuel supporté par Monoprix est de 336 000 DT HT.

En 2010, la S.G.S TOUTA a facturé 352 800 DT HT comme avance sur le loyer de l'année 2011 du siège Charguia.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 14 586 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%.

28.6. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'exercice 2010, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 3 823 193 DT. Au 31 décembre 2010, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 557 380 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 16 392 DT TTC compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%.

28.7. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 64,05 % du capital de la Société Hammamet Leisure Company « H.L.C » et indirectement 30,71% par sa filiale MONOGROS

La société « S.N.M.V.T » a libéré au cours du premier trimestre 2010, la somme de 2 425 000 DT représentant, le troisième quart de sa souscription de mars 2008, à l'augmentation du capital de la HLC.

28.8. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de la société «Tunisian Shopping Spaces - T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis et Mednine) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours de l'exercice 2010, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 74 073 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 80 378 DT HT compte tenue d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 12 516 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 15 917 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- Jarzis : 98 007 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.
- Mednine : 67 610 DT HT à partir de juillet 2010 avec une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T » a souscrit à l'augmentation du capital de ladite société, telle que décidée par son assemblée générale mixte du 9 février 2010 pour un montant de 1 400 000 dinars, et a libéré les trois quarts de ladite augmentation, soit pour 1 050 000 dinars.

Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a payé une avance de 130 600 DT au titre des loyers relatifs à 2011.

28.9 Opérations réalisées avec la société "IAT"

- Les achats de la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » auprès de la société « IAT » ont totalisé au titre de l'exercice 2010, la somme de 8 569 923 DT TTC.
- Le solde de ce fournisseur au 31 décembre 2010 est de 465 197 DT.

28.10 Opérations réalisées avec la société SOTUCHOC

- Les achats de la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » auprès de la « SOTUCHOC » ont totalisé au titre de l'exercice 2010, la somme de 5 557 942 DT en TTC.
- Le solde de ce fournisseur au 31 décembre 2010 est de 1 010 712 dinars.

28.11 Opérations réalisées avec la SOTUBI

- Les achats de la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » auprès de la « SOTUBI » ont totalisé au titre de l'exercice 2010, la somme de 4 221 596 DT TTC.
 - Le solde de ce fournisseur au 31 décembre 2010 est de 438 255 dinars.
-

28.12 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes de la Direction Générale, constatées parmi les charges de l'exercice 2010, ont totalisées 251 925 DT.

29. Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Suite aux récents évènements qu'a traversés la Tunisie au début de l'exercice 2011, certains biens, matériels, aménagements et marchandises, ont été incendiés ou endommagés. La perte subie tenant compte des dédommagements attendus des compagnies d'assurance, est estimée à 8 200 Mille dinars, et impactera l'exercice comptable 2011.

Ces évènements ont été à l'origine de la destruction des supports et des fichiers de certains inventaires réalisés la première semaine de janvier 2011, ainsi que des fichiers relatifs à la génération des opérations d'exploitation de la même période. La société s'est trouvée dans l'obligation d'une part de reprendre les inventaires physiques de certains magasins touchés par ces incidents, et d'autre part, de reporter ceux non encore inventoriés pour le mois de février 2011. En ce qui concerne les magasins totalement saccagés et pour lesquels aucune opération d'inventaire n'est possible, la société s'est basée sur les données des stocks issues du système informatique, constamment rapprochés aux inventaires tournants et périodiques établis au cours de l'année, ainsi qu'aux inventaires semestriels organisés pour le besoin des états financiers semestriels.

TUNIS, le 28 Avril 2011

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 162 001 798 DT et un résultat bénéficiaire de 10 528 197 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but

d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Fondement de l'opinion avec réserve

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a entamé l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Les résultats de l'inventaire seront rapprochés dans une deuxième phase aux données comptables. L'impact des écarts, éventuels, résultant de ces rapprochements n'est pas pris en considération pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010.

4. Opinion avec réserve

A notre avis, et sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe 3 ci-dessus, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 29 des notes aux états financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture.

6. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Les dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières n'ont pas encore été mises en place par la SOCIETE NOUVELLE

MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX ».

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles généralement admises en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

TUNIS, 28 Avril 2011

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES
SOCIETES COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2010**

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

▪ ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

- Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 99 937 326 DT et de 1 033 752 DT. Au 31 décembre 2010, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 7 684 389 DT ;

- MONOGROS a facturé en 2010 à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » une quote-part des frais de marketing s'élevant à 1 927 633 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 33 502 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » assure des services d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale MONOGROS sans aucune rémunération ;

- La société MONOGROS accuse au 31 décembre 2010 un solde débiteur divers s'élevant à 474 445 DT.

▪ ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 65,98% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « S.I.M » et indirectement 26% par sa filiale MONOGROS***

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « S.I.M », de neuf locaux à usage commercial sis à Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulles, Sfax El Ain, Laouina, Mokhtar Attia, et le dépôt à Djebel Jloud moyennant un loyer annuel respectif de :

- 211 583 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- 214 415 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- 89 340 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- 485 100 DT HT à partir de janvier 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- 472 191 DT HT à partir de février 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- 322 026 DT HT à partir de juin 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- 545 716 DT HT à partir de juin 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- 622 583 DT HT à partir de décembre 2010 avec une augmentation annuelle de 5%,
- 200 000 DT HT à partir de janvier 2010 avec une augmentation annuelle de 5% ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie de ses bureaux à la « S.I.M » pour un loyer annuel de 14 586 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle cumulative de 5% ;

- La société « S.I.M » a facturé le complément des travaux d'aménagement exécutés dans le magasin du Lac, au cours de l'exercice 2010, pour un montant de 2 196 DT HT ;

- La société « S.I.M » a facturé en 2010 une assistance technique à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour un montant de 200 000 DT HT ;

- Le conseil d'administration du 29 janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT ;

- Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a souscrit et libéré intégralement sa participation à l'augmentation du capital de la société « S.I.M » à hauteur de 1 045 000 DT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a accordé une avance à la société « S.I.M » de 10 000 000 DT sur une augmentation de capital.

▪ ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société***

- En 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 4 480 585 DT. Au 31 décembre 2010, le fournisseur SODEA accuse un solde débiteur de 416 330 DT.

- Un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » le 22 avril 2008 portant sur les modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par « S.N.M.V.T-MONOPRIX » dans le capital de la société SODEA.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a encaissé une avance de 234 000 DT au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2010, l'avance perçue totalise 624 000 DT.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS***

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel respectif de :

- 62 241 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- 21 000 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- 21 000 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,88 % du capital de la « S.G.S TOUTA »***

- A la suite de la conclusion d'un avenant le 10 février 2010 entre les deux sociétés révisant à la baisse le loyer, la charge locative annuelle des magasins facturée par « S.G.S TOUTA », au cours de l'exercice 2010, à « S.N.M.V.T-MONOPRIX » s'élève à 585 000 DT HT et est majorée annuellement de 4% ;

- La location du siège Charguia auprès de la « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 336 000 DT HT. En 2010, la « S.G.S TOUTA » a facturé le loyer au titre de 2011 en avance.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 14 586 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la société MONOPRIX MATIERES TRANSFORMEES « M.M.T » et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

- En 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé des achats pour 3 823 193 DT auprès de la société « M.M.T ». Au 31 décembre 2010, le fournisseur « M.M.T » accuse un solde créditeur de 557 380 DT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « M.M.T » moyennant un loyer annuel de 16 392 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 64,05 % du capital de la Société Hammamet Leisure Company « H.L.C » et indirectement 30,71% par sa filiale MONOGROS***

La société « S.N.M.V.T » a libéré au cours du premier trimestre 2010, la somme de 2 425 000 DT représentant, le troisième quart de sa souscription de mars 2008, à l'augmentation du capital de la HLC.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 99,99 % du capital de la Société Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***
-

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « T.S.S », de six locaux à usage commercial situés à Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis et Mednine moyennant un loyer annuel respectif de :

- 74 073 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;
 - 80 378 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;
 - 12 516 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;
 - 15 917 DT HT à partir de juillet 2010 et une augmentation annuelle de 5% ;
 - 98 007 DT HT à partir de juillet 2010 et une augmentation annuelle de 5% ;
 - 67 610 DT HT à partir de juillet 2010 et une augmentation annuelle de 5% ;
- Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a payé une avance de 130 600 DT au titre des loyers relatifs à 2011.
- La « S.N.M.V.T » a souscrit à l'augmentation du capital de ladite société, telle que décidée par son assemblée générale mixte du 9 février 2010 pour un montant de 1 400 000 DT, et a libéré les trois quarts de ladite augmentation, soit pour 1 050 000 dinars ;

▪ ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2010, la rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève respectivement à 45 502 DT et à 206 423 DT. Ils bénéficient en outre de voitures de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 40 000 DT.

Enfin, la société ne présente pas d'autres engagements ou obligations envers ses dirigeants rentrant dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

▪ ***Autres conventions***

- Au cours de l'exercice 2010, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a contracté auprès de la BIAT un crédit bancaire de moyen terme s'élevant à 20 000 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Ataturk - Tunis 1001

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR et Mr Nouredine Ben ARBIA.

BILAN
(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	31 décembre	
		2010	2009
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 410 605	2 598 703
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 271 932)	(934 477)
Immobilisations incorporelles nettes	4	5 138 673	1 664 226
Immobilisations corporelles		76 444 531	53 786 111
- Amortissements des immobilisations corporelles		(31 474 236)	(29 640 050)
Immobilisations corporelles nettes	4	44 970 295	24 146 060
Immobilisations financières		91 782 593	91 191 982
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(322 558)	(250 000)
Immobilisations financières nettes	5	91 460 035	90 941 983
Total des actifs immobilisés		141 569 004	116 752 269
Autres actifs non courants	6	2 696 734	3 793 775
Total des actifs non courants		144 265 738	120 546 045
Actifs courants			
Stocks		36 764 498	29 204 580
-Provisions pour dépréciation des stocks		(907 686)	(829 247)
Stocks nets	7	35 856 812	28 375 333
Clients et comptes rattachés		22 834 711	15 879 965
-Provisions pour dépréciation des créances douteuses		(7 135 591)	(6 114 810)
Clients et comptes rattachés nets	8	15 699 119	9 765 155
Autres actifs courants		21 621 579	22 645 508
-Provisions pour dépréciations des autres actifs courants		(848 510)	(597 664)
Autres actifs non courants nets	9	20 773 069	22 047 844
Placements et autres actifs financiers	10	32 268 482	1 445 470
Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 676 369	8 265 825
Total des actifs courants		109 273 851	69 899 628
Total des actifs		253 539 589	190 445 673

BILAN
(Exprimé en DT)

Capitaux propres	Notes	31 décembre	
		2010	2009
Capital social		11 481 250	11 481 250
Réserves		41 669 178	41 639 763
Actions propres		(952 236)	(2 724 600)
Autres compléments d'apport		2 389 405	2 171 461
Résultats reportés		(5 358 515)	(8 977 392)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		49 229 081	43 590 483
Amortissements dérogatoires		52 031	52 031
Résultat de l'exercice		4 707 335	3 618 876
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	53 988 447	47 261 390
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	13	68 076 000	37 000 000
Provisions pour risques et charges	14	984 696	912 005
Dépôts et cautionnements reçus		9 182	9 182
Total des passifs non courants		69 069 878	37 921 187
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	87 578 598	78 753 038
Autres passifs courants	16	11 023 385	6 059 248
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	31 879 282	20 450 810
Total des passifs courants		130 481 265	105 263 096
Total des passifs		199 551 143	143 184 283
Total des capitaux propres et des passifs		253 539 589	190 445 673

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en DT)

	Notes	Période de 12 mois allant du 01.01 au 31.12	
		2010	2009
Produits d'exploitation			
Revenus		318 685 951	219 155 553
Autres produits d'exploitation		10 221 926	8 784 257
Total des produits d'exploitation	17	328 907 877	227 939 809
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	267 094 440	183 874 365
Charges de personnel	19	26 052 472	19 157 614
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	10 110 177	6 393 493
Autres charges d'exploitation	21	19 906 468	14 072 855
Total des charges d'exploitation		323 163 557	223 498 328
Résultat d'exploitation		5 744 320	4 441 481
Charges financières nettes	22	1 893 797	1 278 120
Produits des placements	23	502 759	569 068
Autres gains ordinaires	24	1 950 880	200 345
Autres pertes ordinaires	25	1 248 637	74 484
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 055 525	3 858 290
Impôt sur les bénéfices	26	348 190	239 414
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 707 335	3 618 876
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		4 707 335	3 618 876
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		4 707 335	3 618 876

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en DT)

	Période de 12 mois allant du 01.01 au 31.12		
	Note	2010	2009*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		4 707 335	3 618 876
Ajustements pour:			
* Amortissements et provisions		10 109 778	6 393 493
* Reprises sur amortissements des immobilisations		106	-
* Reprises sur provisions		(1 348 137)	(1 646 749)
* Plus ou moins values de cession des immobilisations		(483 570)	(37 728)
* Régularisation des immobilisations		10 507	37 402
* Variation des :			
- stocks		(7 559 918)	(11 073 187)
- créances		(6 878 089)	(2 598 194)
- autres actifs		1 023 929	(13 677 493)
- fournisseurs et autres passifs courants		8 787 199	21 582 577
Charges d'intérêt		3 733 900	-
Produits des placements		(502 759)	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		11 600 281	2 598 997
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations		(24 021 267)	(14 966 605)
Charges à répartir		(1 502 053)	(4 180 140)
Autres cautionnements versés		(294 780)	(53 028)
Prêts aux personnels		(306 217)	114 069
Autres prêts courants		201 368	
Acquisitions de titres de participations		(17 400)	(66 287 690)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		530 809	67 750
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(25 409 540)	(85 305 644)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Actions propres		1 990 307	2 219 677
Reclassement emprunt/libération du capital		-	37 575 000
Opérations sur fonds social		29 415	64 341
Décaissements des intérêts sur emprunts		(3 410 886)	46 440
Variation des cautionnements reçus		-	(7 723)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(31 073 251)	206 457
Produits des placements		502 759	-
Paiement des dividendes		-	(35)
Concours Bancaires courant		3 250 000	3 000 000
Encaissements provenant des emprunts		35 000 000	37 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		6 288 344	80 104 158
Variation de trésorerie		(7 520 915)	(2 602 488)
Trésorerie au début de l'exercice		(4 037 746)	(1 435 258)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(11 558 661)	(4 037 746)

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2010	2009		2010	2009		2010	2009
Produits d'exploitation	318 685 951	219 155 553	Coût des achats consommés	267 094 440	183 874 365			
	318 685 951	219 155 553	Achats consommés	267 094 440	183 874 365	Marge sur coût matières	51 591 511	35 281 188
Marge sur coût matières	51 591 511	35 281 188	Autres charges externes	19 318 113	13 650 859			
<u>Sous total</u>	51 591 511	35 281 188	<u>Sous total</u>	19 318 113	13 650 859	<u>Valeur ajoutée brute</u>	32 273 398	21 630 328
Valeur ajoutée brute	32 273 398	21 630 328	Impôts et taxes	588 354	421 996			
Autres produits d'exploitation	10 221 926	8 784 257	Charge du personnel	26 052 472	19 157 614			
<u>Sous total</u>	42 495 324	30 414 585	<u>Sous total</u>	26 640 827	19 579 610	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	15 854 497	10 834 975
Excédent brut d'exploitation	15 854 497	10 834 975	Charges financières nettes	1 893 797	1 278 120			
Autres gains ordinaires	1 950 880	200 345	Dotations aux amortissements et p	10 110 177	6 393 493			
Produits des placements	502 759	569 068	Autres pertes ordinaires	1 248 637	74 484			
			Impôt sur les bénéfices	348 190	239 414			
<u>Sous total</u>	18 308 136	11 604 388	<u>Sous total</u>	13 600 801	7 985 512	<u>Résultat des activités ordinaire</u>	4 707 335	3 618 876
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	4 707 335	3 618 876

Note 1: Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

Vers la fin de l'exercice 2010, le réseau de la société s'étend sur 48 points de vente, un programme remodeling et de lancement de nouveaux magasins est en cours.

Le capital de SMG s'élève à 11 481 250 DT composé de 2 296 250 actions de 5 DT chacune.

La société ayant pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du la 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général, à la Société Med Invest Company.

Note 2: Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3: Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes: les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice.

Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible

- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.4 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé à la fin de l'exercice 2010 à l'évaluation de son stock selon la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks:

Le calcul de la provision totale sur stock au 31/12/2010 a tenu compte de l'antériorité des articles. La valeur de la provision est estimée à 907 686 DT, contre une provision de 829 247 DT constituée en 2009.

3.5 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

3.6 Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire mensuel moyen. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*". Les dettes envers l'Etat et la Caisse de Sécurité Sociale au titre desdits congés sont rattachées aux comptes de tiers correspondants.

Changement de méthode comptable

Les flux de trésorerie au titre des achats et de ventes des actions propres réalisés en 2009 ont été présentés parmi les flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Au 31 décembre 2010, ces flux ont été présentés parmi les flux de trésorerie provenant des opérations de financement. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Par ailleurs un décaissement pour un montant de 58 562 860 DT suite à l'acquisition de 91% du capital de la société BHM en 2009 a été présenté parmi les flux de trésorerie affecté à l'exploitation au lieu d'être présenté parmi les flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Les retraitements apportés aux données comparatives de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2009 avant retraitements	Retraitements	Solde au 31/12/2010 après retraitements
Variation des fournisseurs et autres passifs courants	(36 980 283)	58 562 860	21 582 577
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(53 744 186)	56 343 183	2 598 997
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(26 742 784)	(58 562 860)	(85 305 644)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	77 884 481	2 219 677	80 104 158

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)**Notes sur les comptes du bilan****Note N° 4: Immobilisations incorporelles et Corporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent à 50 108 968 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2010

Rubrique	Valeurs brutes					Solde au 31/12/2010	Amortissements						Valeur comptable nette
	Solde au 31/12/2009	Acquisition	Transfert	Rebut	Cession		Solde au 31/12/2009	Dotation	Régul	Cession	Rebut	Solde au 31/12/2010	
Immobilisations incorporelles en cours	1 382 730	639 838	194 828			2 217 395	924 685	291 199	-127			1 215 757	1 001 638
Fonds de commerce	1 021 146	3 172 063				4 193 209	9 792	46 383				56 175	4 137 034
Logiciels de gestion	194 828		-194 828			0						0	0
Total des immobilisations incorporelles	2 598 703	3 811 901		0	0	6 410 605	934 477	337 582	-127	0	0	1 271 932	5 138 673
Terrains	1 933 169					1 933 169						0	1 933 169
Bâtiments	12 638 378	6 634 651		-761 586		18 511 443	9 097 932	332 117			-760 444	8 669 604	9 841 839
Instal.gles.agenc.Aménagement	4 693 482	2 598 533	282 606	-212 498	-31 925	7 330 198	3 388 366	355 093		-18 940	-208 738	3 515 781	3 814 417
Outillages industriels	4 357 305	5 103 232	1 030 018		-27 509	10 463 046	1 250 134	852 400	628	-22 523		2 080 639	8 382 407
Mat.Outillages	85 480	111 252				196 731	2 808	101 298				104 105	92 626
Matériels de transport de Biens	3 288 521	81 547			-1 199 688	2 170 379	3 037 241	90 256		-1 199 688		1 927 809	242 570
Matériels de transport de Pers.	983 398	189 440			-104 776	1 068 062	526 354	148 696		-104 776		570 273	497 788
Instal.gles.agenc.Aménag.divers.Ident	12 505 157	2 296 493	299 066		-118 354	14 982 363	6 306 554	1 107 471		-97 904		7 316 121	7 666 242
Instal.gles.agenc.Aménag.divers.non Ident	5 208 850	4 615 385	472 364	-25 013	-56 325	10 215 259	2 983 563	451 787		-57 579	-20 252	3 357 519	6 857 740
Equipements de Bureau (mobiliers)	590 350	236 529			-14 171	812 708	340 643	69 391		-4 097		405 937	406 772
Equipements de Bureau (matériels divers)	107 832	20 023		-1 597		126 258	78 312	8 494			-1 255	85 551	40 707
Matériels informatiques	4 956 869	1 162 502				6 119 371	2 628 143	812 753				3 440 896	2 678 475
Matériels en cours	53 613	261 066				314 679						0	314 679
Equipements de Bureau en cours	17 201	377 224				394 425						0	394 425
Installations Générales en cours	2 366 507	1 523 988	-2 084 054			1 806 441						0	1 806 441
Total des immobilisations corporelles	53 786 111	25 211 864	0	-1 000 695	-1 552 748	76 444 531	29 640 050	4 329 755	628	-1 505 509	-990 688	31 474 236	44 970 295
Total des immobilisations	56 384 814	29 023 765	0	-1 000 695	-1 552 748	82 855 136	30 574 527	4 667 337	501	-1 505 509	-990 688	32 746 168	50 108 968

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 91 460 035 DT au 31/12/2010 contre un solde de 90 941 983 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Titres de participation (a)	90 102 798	90 085 398	17 400
Prêts au personnel	1 316 336	1 037 905	278 431
Dépôts et cautionnements	363 459	68 679	294 780
Total immobilisations financières brutes	91 782 593	91 191 982	590 611
Provision pour dépréciation des titres de participation	(250 000)	(250 000)	-
Provision pour dépréciation des prêts aux personnels	(72 558)	-	(72 558)
Total immobilisations financières nettes	91 460 035	90 941 983	518 052

(a) : Le détail et la variation des titres de participation, au cours l'exercice 2010 se présentent comme suit :

Participations	Solde brut au 31/12/2009	Libération	Solde brut au 31/12/2010	Provision	Solde net 31/12/2010
IMG	2 015 000	-	2 015 000	-	2 015 000
CMG	4 799 850	-	4 799 850	-	4 799 850
BHM	82 981 146	-	82 981 146	-	82 981 146
Inf Services	20 000	-	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000	-	2 000
Socelta	50 000	-	50 000	50 000	-
T D A	200 000	-	200 000	200 000	-
SODAD	1	-	1	-	1
Sahra Palace	1	-	1	-	1
FORMA PRO	17 400	17 400	34 800	-	34 800
Total	90 085 398	17 400	90 102 798	250 000	89 852 798

Les pourcentages de participation de la Société Magasin Général dans ses filiales se détaillent comme suit

Participations	Pourcentage
IMG	98.29%
CMG	99.94%
BHM	99.99%

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 2 696 734 DT au 31/12/2010 contre un solde de 3 793 775 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2009	Charges à répartir 2010	Valeur brute 31/12/2010	Résorptions antérieures	Résorption 2010	VCN 31/12/2010
Assistance technique	838 647	784 369	1 623 016	405 681		676 329
Personnels partants	4 560 395	-	4 560 395	2 161 138	1 520 132	879 125
Reprise des fonds de commerce	344 419	-	344 419	114 806	114 806	114 806
Frais de publicité	640 086	461 621	1 101 707	-	367 235	734 471
Charges de pré exploitation	-	252 040	252 040	-	-	25 204
Charges occasionnées lors de l'augmentation de capital	48 611	-	48 611	16 204	16 204	16 204
Frais de recouvrement des créances douteuses	119 133	-	119 133	59 687	39 711	19 735
Total	6 551 291	1 498 030	8 049 321	2 757 515	2 599 094	2 696 734

Note 7 : Stock

La valeur nette du stock net s'élève à 35 856 812 DT au 31/12/2010 contre un solde de 28 375 333 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Stock de marchandises chez SMG	36 444 934	29 184 101	7 260 833
Stock de marchandises chez des tiers	319 564	20 479	299 085
Total stock brut	36 764 498	29 204 580	7 559 918
Provisions pour dépréciation des stocks	(907 686)	(829 247)	(78 439)
Total stock net	35 56 812	28 375 333	7 481 479

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 15 699 119 DT au 31/12/2010 contre 9 765 155 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Clients effets à recevoir	7 856 418	6 362 827	1 493 592
Clients sociétés et associations	7 788 029	3 402 329	4 385 701
Clients douteux ou litigieux	7 190 263	6 114 810	1 075 453
Total clients bruts	22 834 711	15 879 965	6 954 745
Provisions pour créances douteuses	(7 135 591)	(6 114 810)	(1 020 781)
Total clients nets	15 699 119	9 765 155	5 933 964

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 20 773 069 DT au 31/12/2010 contre 22 047 844 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 943 106	926 424	1 016 682
Prêts et avances au personnel	127 265	173 058	(45 793)
Report d'impôt sur les sociétés	2 274 269	1 902 615	371 655
Report de TFP	20 859	31 865	(11 006)
Sociétés du groupe	1 812 079	9 158 757	(7 346 677)
Débiteurs divers	4 065 382	3 696 460	368 922
Produits à recevoir	10 131 406	6 098 543	4 032 863
Comptes d'attentes à régulariser	83 795	76 812	6 983
Charges constatées d'avance	1 163 416	580 974	582 442
Total autres actifs courants bruts	21 621 579	22 645 508	(1 023 929)
Provisions des autres actifs courants	(848 510)	(597 664)	(250 846)
Total autres actifs courants nets	20 773 069	22 047 844	(1 274 776)

Note 10: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 32 268 482 DT au 31/12/2010 contre un solde de 1 445 470 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	134 130	183 001	(48 871)
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	30 000	231 368	(201 368)
Billets de Trésorerie	31 350 000	-	31 350 000
Actions cotées	754 352	1 031 101	(276 749)
Total	32 268 482	1 445 470	30 823 012

Note 11: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 4 676 369 DT au 31/12/2010 contre un solde de 8 265 826 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 129 238	645 469	483 769
Banques débitrices	3 365 961	7 503 628	(4 137 667)
CCP	13 806	11 681	2 125
Caisses	167 364	105 048	62 317
Total liquidités et équivalents de liquidités	4 676 369	8 265 826	(3 589 457)

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 31 879 282 DT au 31/12/2010 contre un solde de 20 450 810 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Billets de trésorerie émis	11 250 000	8 000 000	3 250 000
Banques créditrices	16 235 030	12 303 572	3 931 458
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	3 924 000	-	3 924 000
Intérêt courus	470 252	147 238	323 014
Total concours bancaires et autres passifs financiers	31 879 282	20 450 810	11 428 471

La trésorerie au 31 décembre 2010 s'élève à (11 558 661) DT contre (4 037 746) DT au 31/12/2009. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Valeurs à l'encaissement	1 129 238	645 469
Banques débitrices	3 365 961	7 503 628
CCP	13 806	11 681
Caisses	167 364	105 048
Banques créditrices	(16 235 030)	(12 303 572)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(11 558 661)	(4 037 746)

Note 12: Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 47 261 390 DT au 31/12/2009 à 53 988 447 DT au 31/12/2010. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Modifications comptables	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2008	8 350 000	835 000	1 275 000	2 903 999	1 709 206	408 467	(3 168 446)	395 631	(3 859 761)	(2 228 588)	52 031	(2 889 042)	3 783 496
Affectation du résultat 2008													
- Augmentation de capital	3 131 250												3 131 250
- Prime d'émission			34 443 750										34 443 750
- Dons sur fond social					(6 000)								(6 000)
- Intérêts sur fond social						70 341							70 341
- Actions propres							443 847						443 847
- Résultat sur cessions actions propres								1 775 830					1 775 830
- Résultat de l'exercice 2008									(2 889 042)			2 889 042	-
- Modification comptable									(2 228 588)	2 228 588			-
													-
Résultat de l'exercice 2009												3 618 876	
Capitaux propres au 31/12/2009	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 703 206	478 808	(2 724 600)	2 171 461	(8 977 392)	-	52 031	3 618 876	47 261 390
Affectation du résultat 2009													
- Dons sur fond social					(13 547)								(13 547)
- Intérêts sur fond social						42 962							42 962
- Actions propres							1 772 363						1 772 363
- Résultat sur cessions actions propres								217 944					217 944
- Résultat de l'exercice 2009									3 618 876			(3 618 876)	-
Résultat de l'exercice 2010												4 707 335	
Capitaux propres au 31/12/2010	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 689 659	521 771	(952 236)	2 389 405	(5 358 515)	-	52 031	4 707 335	53 988 447

A) Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

Libellé	2010	2009
1. Solde au 1er janvier		
-Trésorerie	546 340	230 360
-Prêts au personnel	1 635 674	1 887 313
Total	2 182 014	2 117 673
2. Ressources de l'exercice		
-Intérêts de prêts au personnel	42 962	70 341
3. Emplois de l'exercice		
-Aides au personnel non remboursables	(13 547)	(6 000)
4. Solde au 31 Décembre		
-Trésorerie	269 538	546 340
-Prêts au personnel	1 941 892	1 635 674
Total	2 211 429	2 182 014
Réserves pour fonds social	1 689 659	1 703 206
Intérêts sur fonds social	521 771	478 808
Total	2 211 429	2 182 014

B) Actions propres

La Société a réalisé des opérations de rachat et de vente de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier. Les mouvements des achats et de ventes des actions propres en 2010 se présentent comme suit :

Libellé	Montant	Nombre d'actions
Actions propres au 31 décembre 2009	2 724 600	21 615
Achats d'actions propres	1 552 752	11 043
Ventes d'actions propres	(3 543 059)	(25 971)
Résultat de cession des actions propres	217 944	
Actions propres au 31 décembre 2010	952 236	6 687

C) Affectation du résultat de 2009

L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 Mai 2010 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2009 au poste « résultats reportés ».

D) Résultat par action

$$\text{Résultat par action} = \frac{\text{Résultat net de l'exercice}}{\text{Nombre moyen pondéré des actions en circulation}} = \frac{4.707.335}{2.282.601} = 2,062\text{DT}$$

Note 13 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 68 076 000 DT au 31/12/2010 contre un solde de 37 000 000 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Emprunt	Total brut	Remboursements	Échéance à moins d'un an au 31/12/2010	Emprunts non courant au 31/12/2010
Amen Bank1	37 000 000	-	3 924 000	33 076 000
Amen Bank 2	20 000 000	-	-	20 000 000
BIAT	15 000 000	-	-	15 000 000
Total des emprunts	72 000 000	-	3 924 000	68 076 000

Note 14 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 984 696 DT au 31/12/2010 contre un solde de 912 005 DT au 31/12/2009. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2010
Provisions pour risques et charges	912 005	383 388	(310 697)	984 696
Total des provisions pour risques et charges	912 005	383 388	(310 697)	984 696

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 87 578 598 DT au 31/12/2010 contre un solde de 78 753 038 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Fournisseurs d'exploitation	41 145 359	34 570 722	6 574 636
Fournisseurs effets à payer	35 276 723	40 783 173	(5 506 450)
Fournisseurs d'immobilisations	7 807 998	2 805 500	5 002 498
Factures non parvenues	3 348 518	593 642	2 754 876
Total des fournisseurs	87 578 598	78 753 038	8 825 560

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 11 023 385 DT au 31/12/2010 contre un solde de 6 059 248 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Clients avances sur achats	390 444	367 029	23 416
Rémunérations dues	54 570	30 490	24 080
Personnels cession sur salaire	5 706	6 286	(580)
Dettes provisionnées sur congés payés	1 978 262	1 866 339	111 924
Etat, impôts et taxes	849 283	808 302	40 981
CNSS	1 504 893	1 519 762	(14 869)
Autres créiteurs divers	623	53	570
Charges à payer	5 166 043	627 723	4 538 320
Actionnaires dividendes à payer	48 623	48 623	0
Produits constatés d'avance	1 024 938	784 643	240 295
Total des autres passifs courants	11 023 385	6 059 248	4 964 137

Notes sur les comptes de l'état de résultat**Note 17 : Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation de l'exercice 2010 s'élèvent à 328 907 877 DT contre 227 939 809 DT en 2009, soit une augmentation de 100 968 068 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Vente de marchandises	318 685 951	219 155 553	99 530 398
Autres produits d'exploitation (a)	10 221 926	8 784 257	1 437 669
Total des produits d'exploitation	328 907 877	227 939 809	100 968 068

(a) : Les autres produits d'exploitation se présentent comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	6 733 010	5 858 766	874 244
Reprise sur dotations aux provisions	1 348 137	1 646 749	(298 612)
Locations diverses	275 887	321 552	(45 665)
Facturation des charges communes	1 556 773	949 000	607 773
Facturation du produit de formation CIDES	298 929	-	298 929
Autres produits divers liés à une modification comptable	9 190	8 190	1 000
Total des autres produits d'exploitation	10 221 926	8 784 257	1 437 669

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2010 s'élèvent à 267 094 440 DT contre 183 874 365 DT en 2009, soit une augmentation de 83 220 075 DT.

Note 19: Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2010 s'élèvent à 26 052 472 DT contre 19 157 614 DT en 2009, soit une augmentation de 6 894 858 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Salaires et compléments de salaires	18 922 363	16 462 733	2 459 630
Charges patronales	2 543 856	2 309 371	234 485
Charges du personnel refacturée par les sociétés du groupe	4 053 065	-	4 053 065
Autres charges sociales	533 188	385 511	147 677
Total des charges du personnel	26 052 472	19 157 614	6 894 858

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2010 s'élèvent à 10 110 177 DT contre 6 393 493 DT en 2009, soit une augmentation de 3 716 684 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Dotation aux amortissements	4 667 337	2 637 236	2 030 102
Dotation aux provisions pour risques et charges	383 388	257 639	125 749
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	251 245	158 237	93 008
Dotation aux provisions des stocks	907 686	829 247	78 439
Résorption des charges à répartir	2 599 094	1 967 132	631 962
Provision pour dépréciation des comptes clients	1 301 426	544 003	757 423
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	10 110 177	6 393 493	3 716 684

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2010 s'élèvent à 19 906 468 DT contre 14 072 855 DT en 2009, soit une augmentation de 5 833 613 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	4 159 246	2 830 069	1 329 178
Loyers du siège et autres locaux	1 832 470	972 706	859 764
Entretien et réparations	1 464 042	1 341 002	123 040
Primes d'assurance	243 145	221 013	22 131
Autres charges liées à une modification comptable	59 920	1 918	58 002
Personnels extérieurs à l'entreprise	5 356 764	3 330 051	2 026 713
Rémunérations d'intermédiaires	363 458	273 164	90 294
Publicités, publications et relations publiques	3 174 681	2 217 352	957 328
Transport du personnel	456 627	277 987	178 640
Déplacements, missions et réceptions	527 382	522 391	4 991
Frais postaux et télécommunications	863 525	842 850	20 674
Services bancaires et assimilés	509 953	424 694	85 259
Autres services ext. liés à une modification comptable	34 480	(7 391)	41 871
Charges diverses ordinaires	536 409	623 873	(87 464)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	330 594	198 607	131 987
Impôts et taxes liés à une modification comptable	(6 228)	2 569	(8 797)
Total des autres charges d'exploitation	19 906 468	14 072 855	5 833 613

Note 22: Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 893 797 DT contre 1 278 120 DT en 2009, soit une augmentation de 615 677 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Charges d'intérêts	3 733 932	2 723 889)	1 010 043
Perte de change	1 348	18 360	(17 012)
Total des charges financières	3 735 280	2 742 249	993 031
Revenus des autres créances	1 722 752	1 044 996	677 756
Gain de change	1 007	14 193	(13 186)
Intérêts des comptes créditeurs	117 724	404 940	(287 216)
Total des produits financiers	1 841 483	1 464 129	377 354
Total des charges financières nettes	1 893 797	1 278 120	615 677

Note 23: Produits des placements

Les produits de placements de l'exercice 2010 s'élèvent à 502 759 DT contre 569 068 DT en 2009, soit une diminution de 66 309 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Produits des placements	498 163	83 006	415 157
Moins values réalisées sur actions cotées	(3 422)	(33 287)	29 865
Moins values latentes sur actions cotées	(39 604)	(21 694)	(17 910)
Plus values réalisées sur actions cotées	47 622	499 574	(451 952)
Plus values latentes sur actions cotées	-	41 469	(41 469)
Total des produits des placements	502 759	569 068	(66 309)

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 950 880 DT contre 200 345 DT en 2009, soit une augmentation de 1 750 534 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Plus values sur cession d'immobilisations	483 570	47 642	435 928
Gains non récurrents	1 467 310	152 704	1 314 606
Total des autres gains ordinaires	1 950 880	200 345	1 750 534

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 248 637 DT contre 74 484 DT en 2009, soit une augmentation de 1 174 153 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
CNSS personnel partant	885 155	-	885 155
Moins values sur cession d'immobilisations	10 006	47 316	(37 309)
Pertes non récurrentes	353 476	27 169	326 307
Total des autres pertes ordinaires	1 248 637	74 484	1 174 153

Note N° 26 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2010 est calculé sur la base du minimum d'impôts (0.1% du chiffre d'affaires brut), soit 348 190 DT.

Note 27: Note sur les engagements hors bilan

1. La Société a contracté en 2009 un crédit à moyen terme de 37 000 MD qui s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêts de 9 495 MD, la société a donné un nantissement sur 24 997 actions BHM. Le remboursement en principal du dit crédit débute en 2011.

2. La Société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 15 000 MD qui s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt de 15 000 MD, la société a donné un nantissement sur une liste de matériel pour l'équivalent de la valeur de l'emprunt. Le remboursement en principal du crédit débute en 2012

3. La société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 20 000 MD qui s'étale sur 7 ans. Les intérêts à échoir s'élèvent à 7 171 MD, le remboursement en principal du dit crédit commence en 2012.

Note 28: Note sur les parties liées**1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)**

La Société Magasin Général a loué à sa filiale La Société Centrale Magasin Général des locaux commerciaux en contre partie d'un loyer annuel de 175 000 DT et un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer annuel de 3 000 DT.

La Société Magasin Général a facturé les frais annuels d'assistance technique apportée par tous les départements de la société Mère afin d'assurer à la filiale l'encadrement nécessaire pour un fonctionnement régulier pour un montant de 24 000 DT.

La Société Magasin Général a facturé à sa filiale la Société Centrale Magasin Général la quote-part des charges communes pour un montant de 311 471 DT et des insertions publicitaires pour un montant de 92 002 DT.

Les achats effectués par la Société Magasin Général auprès de sa filiale la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 5 514 341 DT avec un taux de marge de 2 %.

Les ventes de la Société Magasin Général à la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 769 400 DT.

La Société Centrale Magasin Général a facturé à la société Magasin Général la quote-part des charges communes pour un montant de 4 529 282 DT.

2. Opérations réalisées avec l'Immobilière Hafedh (Filiale de IMG)

La Société Magasin Général a loué à sa filiale L'Immobilière Hafedh un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer annuel de 1 200 DT.

Facturation des intérêts suite au financement de l'acquisition du terrain Kairouan pour un montant de 64 277 DT.

3. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

Facturation des intérêts suite aux financements des acquisitions des terrains Sousse et Sfax pour un montant de 316 061 DT.

La Société l'Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin général des prestations pour un montant de 708 202 DT au titre du pilotage, études et suivi des travaux de rénovation des Magasins

La Société Magasin Général accordé au cours de l'exercice 2010, une avance de 400 000 DT au titre de l'acquisition du complexe El Kef center.

4. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM la quote-part des charges communes pour un montant de 645 807 DT.

Les achats HT effectués par la Société Magasin Général auprès de sa filiale la Société BHM s'élèvent 1 479 478DT.

Les ventes de la Société Magasin Général à sa filiale BHM s'élèvent à 866 047 DT.

5. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale BHM)

La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM Distribution la quote-part des charges communes pour un montant de 599 495 DT.

Les ventes de la Société Mère Magasin Général à sa filiale BHM Distribution s'élèvent à 5 013 542 DT.

6. Opérations réalisées avec FORMAPRO (Entreprise associée)

La Société associée FORMAPRO a réalisé en 2010 des actions de formation au profit de la Société Magasin Général pour la valeur de 54 667 DT.

La Société Magasin Général a accordé à la société FORMAPRO un prêt d'un montant de 30 000 DT. Les produits financiers constatés au titre de se prêt s'élèvent à 387 DT.

7. Opérations de financement par des billets de trésoreries (IMG, Immobilière Hafedh, BHM et CMG)

Au cours de l'exercice 2010 la Société Magasin Général a réalisé des opérations de financement via des billets de trésorerie avec les sociétés IMG, Immobilière Hafedh, BHM et CMG se détaillant comme suit :

1. Billets de trésoreries émis par la Société Magasin Général au profit des sociétés du groupe :

En DT

Filiale	Solde 31/12/2009	Billets de trésoreries émis en 2010	Encaissement	Solde au 31/12/2010	Produits financiers
IMG	-	36 750 000	7 000 000	29 750 000	256 015
Immobilière Hafedh	-	1 600 000	-	1 600 000	30 956

2. Billets de trésoreries acquis par la Société Magasin Général auprès des sociétés du groupe :

En DT

Filiale	Solde 31/12/2009	Billets de trésoreries acquis en 2010	Décaissements	Solde au 31/12/2010	Charges financières
BHM	-	4 000 000	-	4 000 000	65 674
CMG	3 000 000	-	3 000 000	-	2 564

8. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Président Directeur Général

Le Président directeur général a été nommé par le conseil d'administration du 18 octobre 2007 et sa rémunération a été fixée le Conseil d'Administration du 2 janvier 2009. Au titre de l'exercice 2010 le président directeur général a perçu un salaire brut annuel de 310 351 DT. Il a bénéficié en outre d'une voiture de direction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

- Directeur Général Adjoint

Le Directeur Général Adjoint a été nommé par le conseil d'administration du 26 décembre 2002 et sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 8 février 2010. Au titre de l'exercice 2010, le Directeur Général Adjoint a perçu un salaire brut annuel de 100 927 DT. Il a bénéficié, en outre, d'une voiture de direction, de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Les obligations et engagements de la société « Société Magasin général S.A », envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2010, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	310 351	-	100 927	-	50 000

Note N° 29 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôtures

Lors des évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la Société Magasin Général a subi des dégâts importants. Plusieurs magasins et dépôts ont été soit incendiés soit saccagés. Des missions d'expertise et des inventaires ont été menés pour une évaluation de l'ensemble des dégâts. Les actifs détruits au cours de ces événements se détaillent comme suit :

- Des immobilisations pour une valeur comptable nette globale qui s'élève à 10,3 million de dinars. Leur coût de remplacement est estimé à 23,9 million de dinars ;
- Des stocks de marchandises, évalués, sur la base du dernier prix d'achat de 2010, à 16,7 million de dinars.

Les pertes causées par les incendies et les pertes d'exploitation sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société :

- Les pertes causées par les incendies sont remboursables dans la limite de 25% du capital assuré, qui se situe aux alentours à 75 million de dinars. La société a déclaré au titre des dégâts causés par les incendies des sinistres s'élevant à 35 million de dinars. Le montant à rembourser est estimé à 18 million de dinars, soit la limite de 25% du capital assuré.
- Les pertes d'exploitation sont remboursables dans la limite de 75% de la marge brute assurée au titre de l'exercice 2011 et qui s'élèverait à 70 million de dinars. Le montant de la perte d'exploitation n'est pas encore déclaré à la compagnie d'assurance.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 3 mai 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE MAGASIN GÉNÉRAL S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2010

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 Mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « Société Magasin Général S.A» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société Magasin Général S.A», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 53 988 447 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 707 335 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises Tunisiennes, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la « Société Magasin Général S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note 29 aux états financiers. Lors des événements survenus au cours du mois de janvier 2011, la Société Magasin Général a subi des dégâts importants. Plusieurs magasins et dépôts ont été soit incendiés soit saccagés. Des missions d'expertise et des inventaires ont été menés par la direction de la société pour l'évaluation de l'ensemble des dégâts. Les dégâts, décrits dans cette note, ont généré des pertes significatives ayant touché les immobilisations, les stocks et l'exploitation. Une partie de ces pertes est couverte par les contrats d'assurance souscrits par la société.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

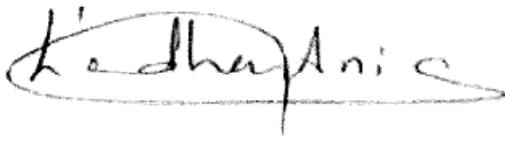
Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mai 2011

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR

Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA



SOCIETE MAGASIN GÉNÉRAL S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2010

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2010

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

A. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 3 mai 2011

1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a loué à la Société Centrale Magasin Général des locaux commerciaux en contre partie d'un loyer annuel de 175 000 DT et un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer annuel de 3 000 DT.

- La Société Magasin Général a facturé les frais annuels d'assistance technique apportée par tous les départements de la société Mère afin d'assurer à la filiale l'encadrement nécessaire pour un fonctionnement régulier pour un montant de 24 000 DT.

- La Société Magasin Général a facturé à la Société Centrale Magasin Général la quote-part des charges communes pour un montant de 311 471 DT et des insertions publicitaires pour un montant de 92 002 DT.

- Les achats en hors taxes effectués par la Société Magasin Général auprès de sa filiale la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 5 514 341 DT avec un taux de marge de 2 %.

- Les ventes de la Société Magasin Général à la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 769 400 DT.

- La Société Centrale Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général la quote-part des charges communes pour un montant de 4 529 282 DT.

2. Opérations réalisées avec l'Immobilière Hafedh (Filiale de IMG)

- La Société Magasin Général a loué à l'Immobilière Hafedh un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer annuel de 1 200 DT.
- Facturation des intérêts suite au financement de l'acquisition du terrain Kairouan pour un montant de 64 277 DT.

3. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

- Facturation des intérêts suite aux financements des acquisitions des terrains Sousse et Sfax pour un montant de 316 061 DT.
- La Société l'Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général des prestations pour un montant de 708 202 DT au titre du pilotage, études et suivi des travaux de rénovation des Magasins
- La Société Magasin Général a accordé à la société IMG une avance de 400 000 DT au titre de l'acquisition du complexe El Kef Center.

4. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a facturé à BHM la quote-part des charges communes pour un montant de 645 807 DT.
- Les achats en hors taxes effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de la Société BHM s'élèvent 1 479 478DT.
- Les ventes de la Société Magasin Général à BHM s'élèvent à 866 047 DT.

5. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale de BHM)

- La Société Magasin Général a facturé à BHM Distribution la quote-part des charges communes pour un montant de 599 495 DT.
- Les ventes de la Société Magasin Général à BHM Distribution s'élèvent à 5 013 542 DT.

6. Opérations réalisées avec FORMAPRO (Entreprise associée)

- La Société FORMAPRO a réalisé des actions de formation au profit de la Société Magasin Général pour la valeur de 54 667 DT.
- La Société Magasin Général a accordé à la société FORMAPRO un prêt d'un montant de 30 000 DT. Les produits financiers constatés au titre de ce prêt s'élèvent à 387 DT.

7. Opérations de financement par des billets de trésoreries (IMG, Immobilière Hafedh, BHM et CMG)

Au cours de l'exercice 2010 la Société Magasin Général a réalisé des opérations de financement via des billets de trésorerie avec les sociétés IMG, Immobilière Hafedh, BHM et CMG se détaillant comme suit :

1- Billets de trésoreries émis par la Société Magasin Général au profit des sociétés du groupe :

Filiale	<i>En DT</i>				
	Solde 31/12/2009	Billets de trésoreries émis en 2010	Encassement	Solde au 31/12/2010	Produits financiers
IMG	-	36 750 000	7 000 000	29 750 000	256 015
Immobilière Hafedh	-	1 600 000	-	1 600 000	30 956

2- Billets de trésoreries acquis par la Société Magasin Général auprès des sociétés du groupe :

Filiale	<i>En DT</i>				
	Solde 31/12/2009	Billets de trésoreries acquis en 2010	Décassements	Solde au 31/12/2010	Charges financières
BHM	-	4 000 000	-	4 000 000	65 674
CMG	3 000 000	-	3 000 000	-	2 564

B. Conventions et opérations autorisées par le Conseil d'Administration du 15 février 2010

1. Emprunts obtenus en 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2010, a approuvé la conclusion d'emprunt à moyen terme pour un montant global de Quarante millions de dinars autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 15 février 2010 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement. Dans le cadre de cette autorisation, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2010, deux emprunts auprès de l'Armen Bank et la Biat pour des montants respectifs de Vingt millions de dinars et Quinze millions de dinars.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Président Directeur Général

L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2010 a renouvelé le mandat du Président Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2009. Au titre de l'exercice 2010, le Président Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 310 351 DT. Il a bénéficié, en outre, d'une voiture de direction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

- Directeur Général Adjoint

Le Directeur Général Adjoint a été nommé par le conseil d'administration du 26 décembre 2002. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 8 février 2010. Au titre de l'exercice 2010, le Directeur Général Adjoint a perçu un salaire brut annuel de 100 927 DT. Il a bénéficié, en outre, d'une voiture de direction, de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Les obligations et engagements de la société « Société Magasin général S.A », envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2010, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	310 351	-	100 927	-	50 000

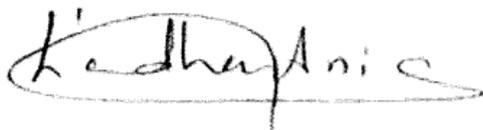
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 Mai 2011

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR

Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA




AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
MONOPRIX**

Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk –2014 Mégrine

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS- MONOPRIX publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Hichem BESBES et M Mourad FRADI (ECC MAZARS).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**BILAN CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2010	31/12/2009	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés							
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Capital social	15	18 490 160	18 490 160
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	30 447 011	25 852 805
Immobilisations incorporelles	6	20 032 687	18 205 478	Résultat consolidé de l'exercice	17	11 480 521	15 286 265
Amortissements		(12 572 707)	(10 866 665)			60 417 692	59 629 230
Immobilisations corporelles	7	207 487 814	185 765 486	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Amortissements		(64 918 366)	(53 729 304)	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		2 690 795	2 649 024
Immobilisations financières	8	15 854 070	15 568 535	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		90 431	96 965
Provisions		(747 068)	(751 068)			2 781 226	2 745 989
				<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>			
				<u>PASSIFS</u>			
Total des actifs immobilisés		165 136 430	154 192 462	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Autres actifs non courants	9	8 266 160	7 753 940	Provisions pour charges		147 823	292 039
				Emprunts obligataires et bancaires	18	59 028 403	50 402 468
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		173 402 590	161 946 402	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		59 176 226	50 694 507
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Stocks	10	45 549 203	45 758 497	Fournisseurs et comptes rattachés	19	70 574 831	75 723 442
Provisions		(3 685 299)	(856 233)	Autres passifs courants	20	17 060 686	13 601 456
Clients et comptes rattachés	11	3 358 435	4 207 038	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	36 135 120	35 544 014
Provisions		(909 883)	(949 618)				
Autres actifs courants	12	21 006 572	18 582 683	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		123 770 637	124 868 912
Provisions		(330 795)	(263 418)	TOTAL DES PASSIFS		182 946 863	175 563 419
Autres actifs financiers	13	201 984	228 434	TOTAL DES PASSIFS		182 946 863	175 563 419
Liquidités et équivalents de liquidités	14	7 552 974	9 284 853	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS		246 145 781	237 938 638
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		72 743 191	75 992 236				
TOTAL DES ACTIFS		246 145 781	237 938 638				

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2010	<i>au 31 décembre</i> 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	421 513 964	385 906 887
Autres revenus d'exploitation		11 311 218	10 095 904
		432 825 182	396 002 791
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	-337 755 812	-309 364 964
Achats d'approvisionnement consommés		-10 718 641	-10 535 817
Charges de personnel		-26 477 256	-23 166 496
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	-18 023 858	-13 377 866
Autres charges d'exploitation	25	-21 485 017	-18 615 997
		-414 460 584	-375 061 140
		18 364 598	20 941 651
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Charges financières	26	-4 024 032	-3 221 820
Produits financiers	27	129 707	147 263
Autres gains ordinaires	28	1 606 306	2 599 627
Autres pertes ordinaires		-678 491	-693 845
		15 398 088	19 772 876
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices		-3 827 136	-4 389 646
		11 570 952	15 383 230
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
Quote part dans le résultat de la société mise en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		11 570 952	15 383 230
Intérêts minoritaires		90 431	96 965
Résultat net (part du groupe)		11 480 521	15 286 265
Résultat par action d'une valeur nominale de 10 DT			8,267
Résultat par action d'une valeur nominale de 2 DT		1,242	

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT – MONOPRIX**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE****(présenté selon la méthode de référence)**

(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i> 2010	<i>au 31 décembre</i> 2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	455 158 576	397 185 342
Encaissements reçus des autres débiteurs	2 139 261	734 062
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(426 251 885)	(366 865 191)
Intérêts payés	(3 890 778)	(2 747 587)
Intérêts reçus	48 051	85 899
Impôts sur les bénéfices payés	(857 237)	(2 385 283)
Autres flux liés à l'exploitation	107 609	(1 346 980)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	26 453 597	24 660 262
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVEST.		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25 385 588)	(24 887 477)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 000 000)	(7 749 831)
Décaissements provenant des autres actifs non courants	(553 764)	(711 196)
Encais. provenant de la cession d'immob financières	234 000	234 400
Encais. provenant de la cession d'immob corporelles	798 977	428 552
Intérêts et dividendes reçus	214 563	21 873
Autres encaissements liés aux act. d'investissement	1 760	
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST.	(26 690 052)	(32 663 679)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANC.		
Dividendes et autres distributions	(11 121 585)	(10 532 637)
Encaissements provenant des emprunts à MT	20 000 000	25 000 000
Remboursement d'emprunts à MT	(9 510 055)	(7 854 211)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANC	(631 640)	6 613 152
VARIATION DE TRESORERIE	(868 095)	(1 390 265)
Trésorerie au début de l'exercice	(8 834 269)	(7 441 613)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(9 702 364)	(8 831 878)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toute marchandise et de tout produit.

Au 31 Décembre 2010, la « SNMVT – MONOPRIX » exploite 69 points de vente, un dépôt à Mégrine et un autre à Djbel Djloud. La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté, le 8 août 2003, 99,88% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 65,98% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La « SNMVT – MONOPRIX » détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « Hammamet Leisure Company –HLC » est de 64,05%. L'activité de cette filiale est principalement le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des installations thermales.

La participation de la « SNMVT – MONOPRIX » dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation des négociations d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, la société GEMO n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2010. La société GEMO est une société en veilleuse dont la valeur nette comptable est de l'ordre de 45 KDT et n'a assuré aucune prestation au profit de la « SNMVT – MONOPRIX ».

La « SNMVT – MONOPRIX » a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

2. Méthodes de consolidation utilisées

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

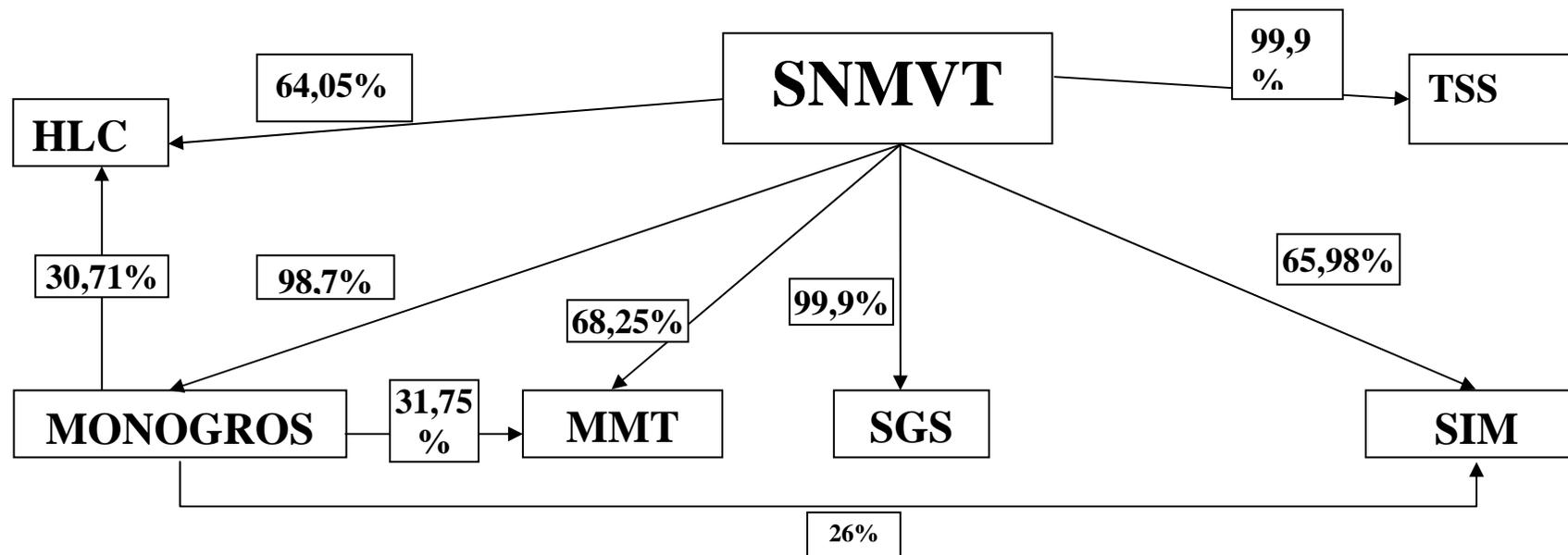
- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Périmètre de consolidation

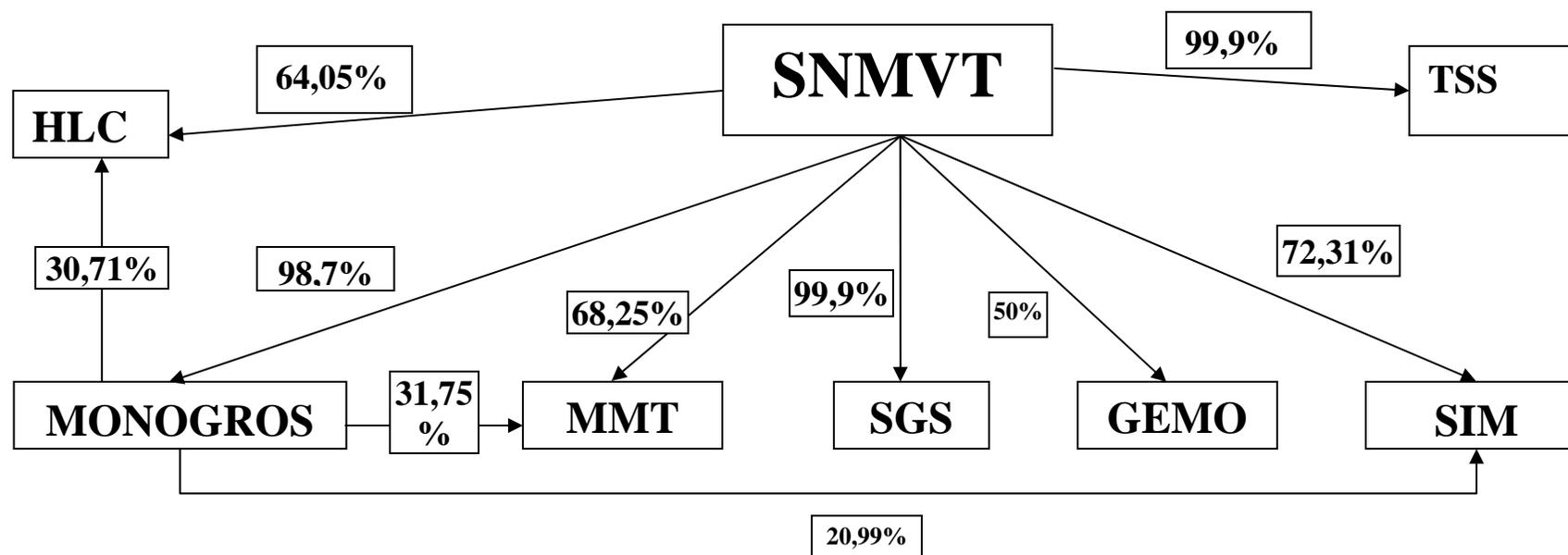
Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la « SNMVT – MONOPRIX ».

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2010



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,88%	Filiale	Intégration globale	99,88%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	91,98%	Filiale	Intégration globale	91,65%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2009



Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	94,76%	Filiale	Intégration globale	94,38%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	Commerce de détail	99,88%	Filiale	Intégration globale	99,88%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	93,31%	Filiale	Intégration globale	93,03%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
GEMO	Prestation de services	50%	contrôle conjoint	Intégration partielle	50%

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidation (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts, et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
Amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles

		<u>2010</u>	<u>2009</u>
Logiciels informatiques		587 190	310 387
Fonds de commerce SNMVT		3 510 119	3 375 781
Fonds de commerce SGS		324 213	324 213
Fonds de commerce SIM		1 344 796	1 344 797
Fonds de commerce TSS		12 000	12 000
Fonds de commerce et goodwill de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1	12 838 300	12 838 300
Avances sur immobilisations incorporelles		1 416 069	
Total brut		20 032 687	18 205 478
Amortissement des logiciels		(325 990)	(275 682)
Amortissement des fonds de commerce SNMVT		(1 641 736)	(1 405 512)
Amortissement des fonds de commerce SGS		(324 213)	(324 213)
Amortissement des fonds de commerce SIM		(750 027)	(615 547)
Amortissement des fonds de commerce TSS		(9 002)	(7 802)
Amortissement des fonds de commerce et goodwill comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur		(9 521 739)	(8 237 909)
Total amortissements		(12 572 707)	(10 866 665)
Total net		7 459 980	7 338 813

6.1 Fonds de commerce et Goodwill de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation :

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition

POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments Déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des Constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	(7 630 776)		(7 630 776)	
Provision sur les actifs	(202 210)		(202 210)	
Provision pour des charges d'exploitation	(2 310 652)		(2 310 652)	
Provision pour complément d'amortissement	(282 352)		(282 352)	
	(10 425 990)		(10 425 990)	(10 425 990)
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 705
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 273
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				(10 842 573)
Ecart d'acquisition				5 331 700
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	<u>12 838 300</u>

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,99% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation :

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition

POSTES COMPTABLES	Valeurs Réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Éléments Déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la TSS au jour de la prise de participation (le 26/6/2009)				6 769 822
Capital				1 300 000
Réserves				5 469 822
Résultats reportés				
Résultat période				
Capital non libéré				
Terrain	8 861 904	4 529 410	4 332 494	
Construction	4 787 136	4 787 136	-	
Agencement et aménagement des constructions	458 640	458 640	-	
Matériel et outillage	358 100	358 100	-	
Matériel de transport	16 691	16 691	-	
Equipements de bureau	7 037	7 037	-	
Matériel informatique	59 013	59 013	-	
	14 548 521	10 216 027	4 332 494	4 332 494
Juste valeur des actifs et passifs acquis				11 102 316
Quote-part de la SNMVT dans la juste valeur (99,994%)				11 101 650
A déduire le coût d'acquisition des titres de la TSS par la SNMVT				(10 974 493)
Ecart d'acquisition				127 157

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2010, alors que le tableau de la page 23 permet d'analyser les immobilisations et amortissements par société.

7.1 Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 1/1/2010	Rééval à la juste valeur / SGS	Rééval à la juste valeur / TSS	Acquisitions 2010	Régularisation 2010	Cession	Valeur brute au 31/12/2010	Amortissement Cumulé 1/1/2010	Amort de + values SGS EXERCICES 2003 → 2009	Dotations 2010	Amort de + values EXERCICE 2010	Réglul 2010	Cession 2010	Amortissement Cumulé 2010	Valeur nette au 31/12/2010
Immobilisations Corporelles															
Terrain	34 161 402	792 062	4 332 494	4 918 174	-	-	44 204 132	-	-	-	-	-	-	-	44 204 132
Construction	40 231 970	4 350 150	-	81 992	-	-20 528	44 643 584	12 464 753	1 395 673	1 608 872	217 508	-	-20 528	15 666 278	28 977 306
Ag. aménag. Const.	8 423 554	1 045 769	-	109 043	445 889	-	10 024 255	3 232 684	671 035	556 650	104 577	-	-	4 564 946	5 459 309
Matériel et Outillage	51 001 447	-	-	2 362 130	1 354 735	-180 236	54 538 076	21 194 690	-	4 936 893	-	-15 402	-133 655	25 982 526	28 555 550
Petit Matériel et Outillage	46 017	-	-	15 154	1 120	-	62 291	25 902	-	18 118	-	-	-	44 020	18 271
Mat Transp person.	1 504 137	-	-	236 660	-	-92 956	1 647 841	660 496	-	284 140	-	-	-63 520	881 116	766 725
Mat Transp biens	4 544 325	-	-	1 075 946	-8 750	-247 520	5 364 001	2 893 694	-	687 611	-	-4 177	-242 472	3 334 656	2 029 345
Équipement bureau	1 477 261	-	-	783 204	-6545	-17 675	2 236 245	656 223	-	208 270	-	-3 131	-10 544	850 818	1 385 427
Mat informatique	6 866 682	-	-	1 563 612	22 236	-16 992	8 435 538	5 380 275	-	1 044 597	-	-5 274	-8 968	6 410 630	2 024 908
Agenc. amén. Divers	18 294 316	-	-	5 585 077	311 355	-34 753	24 155 995	5 153 879	-	2 038 047	-	-	-8 550	7 183 376	16 972 619
Immob en cours	8 693 900	-	-	6 676 206	-3 194 250	-	12 175 856	-	-	-	-	-	-	-	12 175 856
	175 245 011	6 187 981	4 332 494	23 407 198	-1 074 210	-610 660	207 487 814	51 662 596	2 066 708	11 383 198	322 085	-27 984	(488 237)	64 918 366	142 569 448
Immobilisations Incorporelles															
Logiciels informatique.	310 387	-	-	238 988	37 814	-	587 189	275 682	-	52 568	-	-2 260	-	325 990	261 199
Fonds de Commerce	5 056 791	12 838 300	-	134 338	-	-	18 029 429	2 353 073	8 237 910	371 904	1 283 830	-	-	12 246 717	5 782 712
Immob en cours				1 450 980	-34 911	-	1 416 069	-	-	-	-	-	-	-	1 416 069
	5 367 178	12 838 300	-	1 824 306	2 903	-	20 032 687	2 628 755	8 237 910	424 472	1 283 830	-2 260	-	12 572 707	7 459 980

7.2 TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2010

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	GEMO	MMT	HLC	TSS	Ecart de réévaluation TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	4 288 526	415 054	792 061	-	18 497 782	-	-	11 348 805	4 529 410	4 332 494	44 204 132
Construction	7 804 033	11 735 442	4 350 150	26 000	13 934 126	-	-	-	6 793 832	-	44 643 583
Agencements, aménag. des constructions	2 205 294	643 978	1 045 769	500 505	4 308 845	-	15 200	-	1 304 664	-	10 024 255
Matériel et Outillage	43 483 148	715 698	-	4 199 451	4 263 227	-	293 074	-	1 583 477	-	54 538 075
Petit matériel et outillage	18 183	-	-	4 511	32 895	-	6 702	-	-	-	62 291
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000	-	1 070 332	292 711	-	-	-	-	-	1 647 842
Matériel de Transport de biens	-	-	-	5 084 407	-	-	-	-	279 594	-	5 364 001
Equipement de bureau	285 340	1 181 101	-	526 484	203 125	-	2 507	-	37 688	-	2 236 245
Matériel informatique	3 336 431	6 112	-	4 625 589	247 101	-	-	-	220 306	-	8 435 539
Agencement, aménag. divers	10 626 955	2 046 098	-	4 943 137	6 346 002	-	193 803	-	-	-	24 155 995
Immobilisations en cours	2 993 182	68 971	-	30 251	8 602 158	-	4 480	449 800	27 014	-	12 175 856
	75 075 891	17 062 454	6 187 980	21 010 667	56 727 972	-	515 766	11 798 605	14 775 985	4 332 494	207 487 814

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2010

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	GEMO	MMT	HLC	TSS	TOTAL AMORTISSEMENT
Immobilisations Corporelles										
Construction	5 886 874	3 337 514	1 613 180	25 458	2 657 828	-	-	-	2 145 422	15 666 276
Agencements, aménag. des constructions	1 582 970	634 018	775 612	104 414	519 666	-	3 108	-	945 159	4 564 947
Matériel et Outillage	20 367 546	692 827	-	2 471 479	1 091 623	-	60 921	-	1 298 131	25 982 527
Petit matériel et outillage	12 296	-	-	3 523	25 698	-	2 503	-	-	44 020
Matériel de Transport de personnes	7 229	101 250	-	567 476	205 161	-	-	-	-	881 116
Matériel de Transport de biens	-	-	-	3 064 135	-	-	-	-	270 521	3 334 656
Equipement de bureau	166 419	157 547	-	427 260	61 287	-	1 240	-	37 066	850 819
Matériel informatique	3 161 315	6 112	-	2 856 296	189 833	-	-	-	197 074	6 410 630
Agencement, aménag. divers	4 262 860	352 312	-	1 434 807	1 095 695	-	37 701	-	-	7 183 375
	35 447 509	5 281 580	2 388 792	10 954 848	5 846 791	-	105 473	-	4 893 373	64 918 366

8. Immobilisations financières

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Titres de participation	14 815 965	14 766 015
Prêts à plus d'un an	848 025	728 224
Dépôts et cautionnements	190 080	74 296
Total brut	15 854 070	15 568 535
Provisions sur les titres de participations	(171 345)	(171 345)
Provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
Provisions sur les dépôts et cautionnements TSS	-	(4 000)
Total provisions	(747 068)	(751 068)
Total net	15 107 002	14 817 468

9. Autres actifs non courants

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Frais préliminaires HLC	7 641 419	6 955 855
Frais préliminaires SNMVT	607 236	767 489
Frais préliminaires SIM	8 925	13 037
Frais préliminaires MMT	8 580	17 559
Total	8 266 160	7 753 940

10. Stocks

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Stocks de marchandises	45 096 564	44 009 698
Travaux en cours	220 606	1 527 356
Stocks des consommables	232 033	221 443
Total brut	45 549 203	45 758 497
Provisions sur les marchandises	(3 685 299)	(856 233)
Total net	41 863 904	44 902 264

11. Clients et comptes rattachés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Clients et comptes rattachés	2 768 639	3 257 420
Clients douteux	589 796	949 618
Total brut	3 358 435	4 207 038
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(909 883)	(949 618)
Total net	2 448 552	3 257 420

12. Autres actifs courants

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	8 924 532	8 261 059
Charges constatées d'avance	4 167 157	894 707
Etat collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	3 583 963	3 306 711
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 679 627	2 781 712
Débiteurs divers	806 613	1 032 052
Etat, impôts différés	678 647	615 506
Fournisseurs, emballage à rendre	455 120	754 128
Compte d'attente	253 278	200 895
Personnel	222 740	296 567
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	155 422	310 004
Produits à recevoir	79 473	129 342
Total brut	21 006 572	18 582 683
Provisions sur les autres actifs	(330 795)	(263 418)
Total net	20 675 777	18 319 265

13. Autres actifs financiers

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Prêts et autres actifs financiers	157 014	113 634
Titre de placement	44 970	114 800
Total brut	201 984	228 434

14. Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Banques	5 569 246	5 790 446
Caisses	1 389 990	1 861 867
Placements en bons de trésor et SICAV	500 000	1 505 353
Chèques à encaisser	93 738	127 187
Total	7 552 974	9 284 853

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 18 490 160 dinars, et suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, est représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

16. Réserves consolidées

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	30 447 011	25 852 805
Total	30 447 011	25 852 805

17. Résultats consolidés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	11 480 521	15 286 265
Total	11 480 521	15 286 265

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Emprunts bancaires	58 764 982	49 798 228
Autres dettes à plus d'un an	263 421	604 240
Total	59 028 403	50 402 468

19. Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	48 785 963	49 489 690
Fournisseurs d'exploitation	13 518 307	11 087 656
Fournisseurs, factures non parvenues	4 122 163	6 783 976
Fournisseurs d'investissement	2 182 158	3 003 846
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	1 719 825	4 896 914
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	246 415	461 360
Total	70 574 831	75 723 442

20. Autres passifs courants

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Etat, impôts sur les sociétés	3 890 628	4 541 115
Personnel	2 395 150	1 398 491
Comptes de régularisation	2 309 676	1 948 250
Produits perçus d'avance	1 922 174	692
Etat, impôts et taxes	1 797 852	1 952 536
Créditeurs divers, CNSS	1 665 886	1 487 609
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	1 326 772	-
Autres créditeurs divers	1 148 786	1 442 218
Comptes courants actionnaires	369 761	512 637
Clients avances	150 000	248 257
Créditeurs divers, assurances groupes	81 139	57 352
Compte d'attente	2 862	12 299
Total	17 060 686	13 601 456

21. Concours bancaires et autres passifs financiers

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Concours bancaires	17 255 338	18 116 73
Emprunts bancaires à moins d'un an	10 781 369	6 509 981
Billets de trésorerie	7 500 000	10 500 000
Emprunts, intérêts courus	598 413	417 302
Total	36 135 120	35 544 014

22. Revenus

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	419 168 600	378 371 049
Revenus chez SIM	2 345 364	621 081
Ventes des marchandises chez TSS	-	6 837 073
Prestations GEMO	-	77 684
Total	421 513 964	385 906 887

23. Achats consommés

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Achats des marchandises consommées	335 716 183	309 364 964
Coût des locaux cédés par la SIM	2 039 629	-
Total	337 755 812	309 364 964

Les achats de la SNMVT auprès des sociétés consolidés pour 99 937 326 dinars et 99 735 089 dinars respectivement en 2010 et 2009 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes.

24. Dotation aux amortissements et résorptions

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	11 387 544	9 501 402
Dotation aux provisions sur les stocks	3 685 299	861 772
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	1 605 914	1 605 914
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	1 326 772	148 260
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	424 472	439 340
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	355 912	270 981
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	439 980	550 197
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(859 711)	-
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(309 075)	-
Reprises /provisions pour dépréciations des risques fournisseurs	(33 249)	-
Total	18 023 858	13 377 866

25. Autres charges d'exploitation

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Entretien et réparation	5 342 203	3 606 698
Frais de publicité et de publication	5 328 934	5 009 209
Locations et charges locatives	3 700 914	3 308 527
Voyages, déplacement et missions	2 185 490	1 860 271
Frais de transport et transport sur achat	1 068 759	955 148
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	963 418	948 177
Frais postaux et de télécommunication	774 593	684 151
Impôts et taxes	759 376	717 527
Frais bancaires	473 019	484 795
Autres services extérieurs	452 356	579 281
Leasing immobilier	225 517	234 739
Primes d'assurance	159 563	163 655
Autres charges ordinaires	50 875	63 819
Total	21 485 017	18 615 997

26. Charges financières nettes

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Intérêts des emprunts bancaires	3 009 367	2 610 895
Intérêts sur comptes courants bancaires	907 543	490 319
Pertes de change	80 023	75 964
Commission d'aval	24 122	43 723
Autres charges financières	2 977	919
Total	4 024 032	3 221 820

27. Produits financiers

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Revenus des placements et bons de trésorerie	67 820	45 432
Produits des comptes courants bancaires	33 721	75 352
Gains de change	22 556	18 681
Dividendes	3 667	6 460
Plus values /cession valeurs mobilières	1 943	567
Escomptes obtenus	-	771
Total	129 707	147 263

28. Autres gains ordinaires

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Autres gains ordinaires	1 391 554	930 445
Reprises provisions	214 752	1 669 182
Total	1 606 306	2 599 627

29. Engagements hors bilan

1. En avril 2003, la SGS a cédé à la Banque de Tunisie l'ensemble immobilier sis à la Charguia, et puis elle a obtenu par un contrat de leasing, conclu avec cette même banque, la jouissance de ce même ensemble immobilier pour une durée se terminant le 15/1/2011. La SGS TOUTA dispose, à l'issue de la période de location, d'une option d'achat à la valeur résiduelle de 1 160 dinars.

2. Pour la participation de la SNMVT au capital de la SODEA de 22%, un engagement de cession a été conclu depuis 2009, par les deux parties. Selon ce protocole d'accord, le transfert effectif des titres est prévu lors du paiement intégral du prix de cession.

30. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 30% en 2009 et 2010. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

31. Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Suite aux récents évènements qu'a traversés la Tunisie au début de l'exercice 2011, certains biens, matériels, aménagements et marchandises, ont été incendiés ou endommagés. La perte subie tenant compte des dédommagements attendus des compagnies d'assurance, est estimée, pour l'ensemble des sociétés consolidées à 10 000 000 DT, et impactera l'exercice comptable 2011.

Pour la société « SNMVT - MONOPRIX », ces évènements ont été à l'origine de la destruction des supports et des fichiers de certains inventaires réalisés la première semaine de janvier 2011, ainsi que des fichiers relatifs à la génération des opérations d'exploitation de la même période. La société s'est trouvée dans l'obligation d'une part de reprendre les inventaires physiques de certains magasins touchés par ces incidents, et d'autre part, de reporter ceux non encore inventoriés pour le mois de février 2011. En ce qui concerne les magasins totalement saccagés et pour lesquels aucune opération d'inventaire n'est possible, la société s'est basée sur les données des stocks issues du système informatique, constamment rapprochés aux inventaires tournants et périodiques établis au cours de l'année, ainsi qu'aux inventaires semestriels organisés pour le besoin des états financiers semestriels.

En ce qui concerne la société MONOGROS, la valeur des stocks de marchandises retenue au bilan du 31 Décembre 2010 découle d'un inventaire physique exhaustif des stocks en date du 1er février 2011, ramené à la clôture de 2010 compte tenu des mouvements d'entrée et de sortie intervenus entre ces deux dates. Cette valeur étant par conséquent ajustée de la perte subie postérieurement à la clôture de l'exercice par suite à ces événements. L'impact des écarts d'inventaires liés à son exploitation habituelle au cours de l'exercice 2010 n'a pas pu être distingué de celui résultant du pillage dont a fait l'objet ses dépôts début 2011.

TUNIS, le 29 Avril 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle
Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T-
MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 246 145 781 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 11 480 521 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Fondement de l'opinion avec réserve

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a entamé l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Les résultats de l'inventaire seront rapprochés dans une deuxième phase aux données comptables. L'impact des écarts, éventuels, résultant de ces rapprochements n'est pas pris en considération pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010.

4. Opinion avec réserve

A notre avis, et sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe 3 ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Point 31 des notes aux états financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture ;

- Une affaire en justice oppose la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat suite à la décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain sis à Ennasr 2, propriété de cette filiale et acquis auprès de l'AFH et dont la valeur comptable réévaluée s'élève à 1 635 000 DT.

6. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles généralement admises en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS
-SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Le groupe de la Société Frigorifique de Tunis, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FANDRI (Cabinet Conseil Audit Formation) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010**BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 469 144	8 310 095
Moins : amortissements		-3 738 549	-3 200 187
	3.1	4 730 595	5 109 908
Immobilisations corporelles		610 685 176	555 357 946
Moins : amortissements		-325 607 592	-298 412 174
	3.2	285 077 584	256 945 772
Immobilisations financières		19 829 402	18 755 135
Moins : provisions		-4 384 992	-2 586 555
	3.3	15 444 410	16 168 580
Titres mis en équivalence		1 302 481	1 299 143
Total des actifs immobilisés		306 555 070	279 523 403
Ecarts d'acquisitions		17 360 551	17 360 551
Moins : amortissements		-6 805 542	-5 937 314
	3.4	10 555 009	11 423 237
Autres actifs non courants	3.5	11 117 026	11 009 631
Total des actifs non courants		328 227 105	301 956 271
<u>ACTIFS COURANTS</u>	-		
Stocks		123 676 316	110 464 137
Moins : provisions		-4 142 162	-4 669 066
	3.6	119 534 154	105 795 071
Clients et comptes rattachés		126 441 874	115 555 505
Moins : provisions		-30 335 283	-28 425 233
	3.7	96 106 591	87 130 272
Autres actifs courants		29 516 261	23 739 700
Moins : provisions		-2 414 904	-2 203 465
	3.8	27 101 357	21 536 235
Impôts différés actifs IDA		10 366 245	7 490 092
Placements et autres actifs financiers		45 514 144	49 041 516
Moins : provisions		-1 121 012	-1 640 517
	3.9	44 393 132	47 400 999
Liquidités et équivalents de liquidités	3.10	61 340 023	83 224 349
Total des actifs courants		358 841 502	352 577 018
TOTAL DES ACTIFS		687 068 607	654 533 289

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010**BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		61 000 000	56 000 000
Réserves consolidées		232 494 054	206 518 759
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		71 157 286	68 050 308
Capitaux propres part du groupe	3.11	364 651 340	330 569 067
<u>Intérêts minoritaires IM</u>			
Intérêts minoritaires IM	3.12	49 113 046	53 427 283
Dans les réserves		43 735 151	45 751 432
Dans le résultat de l'exercice		5 377 895	7 675 851
Total des capitaux propres		413 764 386	383 996 350
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
-			
Emprunts et dettes assimilées	3.13	49 134 690	60 893 317
Autres passifs non courants	3.14	58 975 481	56 202 760
Provisions	3.15	10 223 968	7 792 841
Provisions pour impôts différés passifs IDP		11 884	7 649
Total des passifs non courants		118 346 023	124 896 567
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
-			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.16	57 580 185	56 885 728
Autres passifs courants	3.17	43 511 640	43 350 152
Emprunts et autres dettes financières courantes	3.18	33 056 940	31 871 193
Banques et établissements financiers	3.19	20 809 433	13 533 299
Concours bancaires et autres passifs financiers		53 866 373	45 404 492
Total des passifs courants		154 958 198	145 640 372
Total des passifs		273 304 221	270 536 939
Total des capitaux propres et des passifs		687 068 607	654 533 289

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010**ETAT DE RESULTAT****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	3.20	554 798 140	509 820 477
Autres produits d'exploitation		4 586 353	2 478 322
Production immobilisée		514 836	490 511
Total des produits d'exploitation	3.21	559 899 329	512 789 310
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation de stocks des produits finis et des encours		-1 959 937	-6 210 881
Achats de marchandises consommés		2 928 115	3 119 186
Achats d'approvisionnements consommés	3.22	306 421 166	271 008 445
Charges de personnel	3.23	41 436 973	40 584 422
Dotations aux amortissements et aux provisions	3.24	43 418 346	39 433 439
Autres charges d'exploitation	3.25	73 861 946	69 672 170
Total des charges d'exploitation		466 106 609	417 606 781
Résultat d'exploitation*	3.26	93 792 720	95 182 529
Charges financières nettes		-6 745 679	-4 968 134
Produits des placements	3.27	8 756 228	4 857 425
Autres gains ordinaires	3.28	2 364 687	2 991 390
Autres pertes ordinaires	3.29	-1 498 658	-584 708
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt		96 669 298	97 478 502
Impôt sur les sociétés	3.30	20 379 300	21 994 525
Quote part de la mise en équivalence		245 183	242 182
Résultat des activités ordinaires après réinvest et impôt		76 535 181	75 726 159
Part du groupe		71 157 286	68 050 308
Part des minoritaires		5 377 895	7 675 851

Résultats exceptionnels:

* Le résultat de la société de promotion immobilière notre dame SINDT a enregistré une diminution de 11 151 451DT et ce, en passant de 14 469 627DT en 2009 à 3 318 176DT en 2010.

* La société de placement et de développement industriel et touristique SPDIT à enregistré un produit exceptionnel en 2010 de 4 700 000DT

(vente actions UIB,ATL,SIAME,ENNAKL et CIMENTERIE DE CARTHAGE).

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	2 010	2 009
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	71 157 286	68 050 308
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	5 377 895	7 675 851
Quote-part des résultats nets des sociétés ME	-245 183	-242 182
Dividendes reçus des sociétés ME	246 000	246 000
Elim. Des éléments ss incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
Correction du résultat N-1		
Dotations aux Amortissements et provisions	45 509 640	39 800 410
Reprises des Amortissements et provisions	-1 761 765	-2 880 859
Plus et moins values de cession	-331 865	-1 895 082
Impôts différés	-2 479 127	-1 279 916
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	117 472 881	109 474 530
Var° de stock	-13 212 179	-3 070 720
Var° des Créances	-14 202 017	-13 942 406
Var° des autres actifs	-5 754 263	1 074 007
Var° fournisseurs et autres passifs courants	-12 690 008	8 054 533
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-45 858 467	-7 884 586
Flux net de trésorerie généré par l'activité	71 614 414	101 589 944
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-159 049	-53 799
Décaisst / acquisition immos corporelles	-58 106 254	-39 922 176
Décaisst / acquisition immos non courantes	-368 897	-681 427
Encaisst / cession d'immos corp, incorp et non courantes	923 151	2 685 086
Subventions d'investissement encaissées		
Décaisst / acquisition immos financières	-5 872 893	-11 298 390
Encaisst / cession immos financières	4 520 261	3 351 414
Trésorerie nette sur acquisition et cession de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-59 063 681	-45 919 292
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	330	23 178 000
Dividendes versés aux actionnaires	-46 044 262	-38 796 722
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	10 713 512	37 617 222
Remboursement d'emprunts	-13 608 049	-10 736 916
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-48 938 469	11 261 584
VARIATION DE TRESORERIE	-36 387 736	66 932 236
TRESORERIE A L'OUVERTURE	76 918 326	9 986 090
TRESORERIE A LA CLOTURE	40 530 590	76 918 326

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. INFORMATION GENERALE :

Le Groupe SFBT est composé de plusieurs sociétés industrielles, opérant en Tunisie à travers deux domaines d'activités : boissons et autres. Le Groupe exerce ses activités sur tout le territoire tunisien, Nord, Centre et Sud. La filiale étrangère est en phase de démarrage.

La maison mère du Groupe est la société SFBT, Société Frigorifique et Brasserie de Tunis, qui est une société anonyme ayant une activité industrielle. La SFBT est établie et domiciliée en Tunisie. L'adresse de son siège social est la suivante : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1080 Tunis.

La SFBT est cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION :

Les comptes sociaux des sociétés, entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 et qui ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés, sont arrêtés selon les principes comptables tunisiens.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base :

Les états financiers consolidés ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de la réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.

2.2 Entreprises sous contrôle exclusif :

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2009 et 2010 sont présentées dans la Note 2.17

2.3 Entreprises associées :

La participation dans l'entreprise associée, FEP, est comptabilisée par mise en équivalence. Cette participation est celle pour laquelle le Groupe détient 40% des droits de vote et pour laquelle le Groupe exerce une influence notable, sans la contrôler.

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat du Groupe de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

2.4 Entreprises sous contrôle conjoint :

Il n'existe pas au niveau du Groupe SFBT de sociétés ou d'entreprises sous contrôle conjoint.

2.5 Monnaies étrangères :

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

2.6 Ecart d'acquisition :

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relative au regroupement des entreprises.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (impairment) éventuelle.

2.7 Immobilisations incorporelles :

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable (impairment) le cas échéant.

2.8 Placements :

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse de clôture à la date de l'arrêté des états financiers. Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans l'état de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée à l'état de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif à la valeur résiduelle, sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée immédiatement à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

2.10 Subvention d'investissement :

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés retraités au compte produits comptabilisés d'avance et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale, déduction faite des frais d'achèvement de la fabrication et des frais de distribution.

2.12 Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change latents sont inscrits dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires très liquides nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions :

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés :

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt ayant été retenu est celui du droit commun, soit 30%.

Les principales différences temporelles sont liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la réévaluation de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables. Les actifs d'impôts différés, liés à des pertes reportables ou non utilisées, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés car elles sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

2.16 Constatation des produits :

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

2.17 Faits marquants de l'exercice :

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe SFBT a connu les variations de périmètre suivantes :

- a)** Augmentation de capital de la SOSTEM (Société des stations thermales et des eaux minérales).
- b)** Intégration de la société SFBT DISTRIBUTION dans le périmètre de consolidation.

3-ANALYSE DES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en Dinar Tunisien)

3-1 Immobilisations incorporelles:

	2009	2010					2009
	valeurs brutes	Acquisitions	Cessions	valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Invest en rech et développpt	9 813			9 813	9 813	0	0
Logiciels	1 947 710	159 049		2 106 759	1 852 645	254 114	237 358
Fonds commercial	823 845			823 845	398 145	425 700	461 895
Autres immo incorporelles	5 528 727			5 528 727	1 477 946	4 050 781	4 410 655
Total	8 310 095	159 049	0	8 469 144	3 738 549	4 730 595	5 109 908

L'augmentation de la valeur brute des immobilisations incorporelles de 159 049 DT est relative à l'acquisition de logiciels informatiques.

3.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles a enregistré une augmentation de 55 327 230 DT et ce en passant de 555 357 946 DT en 2009 à 610 685 176 DT en 2010. Les acquisitions, cessions et reclassements sont récapitulées dans le tableau suivant:

	2009	2010					2009
	Valeurs brutes	Acquisitions/reclasst	Cessions/reclasst	Valeurs brutes	Amort	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Terrains	11 319 515	88 264		11 407 779		11 407 779	11 319 515
Constructions	62 982 784	1 987 998		64 970 782	29 886 778	35 084 004	35 901 846
Installations Techniques	259 328 624	37 595 481	5 937 771	290 986 334	197 760 559	93 225 775	81 277 963
Matériel de Transport	48 270 355	7 105 978	2 013 381	53 362 952	38 522 926	14 840 026	13 716 279
Immo en cours	15 728 760	23 887 809	14 565 749	25 050 820		25 050 820	15 728 760
Autres immo Corporelles	157 727 908	16 905 697	9 727 096	164 906 509	58 850 436	106 056 073	99 588 302
Prov./dép imm	0			0	586 893	-586 893	-586 893
Total	555 357 946	87 571 227	32 243 997	610 685 176	325 607 592	285 077 584	256 945 772

3.3 Immobilisations financières:

	2010			2009		
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes
Autres créances immobilisées	19 391 056	4 370 745	15 020 311	18 390 647	2 572 308	15 818 339
Autres formes de participations	438 346	14 247	424 099	364 488	14 247	350 241
Total	19 829 402	4 384 992	15 444 410	18 755 135	2 586 555	16 168 580

La valeur brute des immobilisations financières a enregistré une augmentation de 1 074 267 DT

3.4 Ecarts d'acquisitions

	2010			2009		
	Brutes	Amort	Nettes	Brutes	Amort	Nettes
Ecarts d'acquisitions	17 360 551	6 805 542	10 555 009	17 360 551	5 937 314	11 423 237

La diminution de la valeur comptable nette des écarts d'acquisitions pour 868 228 DT est expliquée par la constatation de la dotation de l'exercice 2010 pour le même montant.

3.5 Autres actifs non courants:

Les autres actifs non courants ont enregistré une augmentation de 107 395 DT détaillée comme suit:

SOCIETES	2010	2009	Variation
SBT	2 369 110	2 329 578	39 532
SFBT	1 855 091	1 805 571	49 520
SGBIA	493 951	549 777	-55 826
SLD	241 593	239 596	1 997
STBG	193 834	209 284	-15 450
STBO	1 623 179	1 608 590	14 589
STBN	717 528	702 595	14 933
ERRAFAHA		190 226	-190 226
SDB	1 146 564	1 073 917	72 647
SOTEV	2 043 139	1 912 609	130 530
SNB	433 037	387 888	45 149
Total	11 117 026	11 009 631	107 395

3.6 Stocks:

La valeur des stocks a enregistré une augmentation de 13 739 083 DT et ce, en passant de 105 795 071 DT en 2009 à 119 534 154 DT en 2010. Cette variation se détaille comme suit:

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Matières premières et autres appros	89 493 951	80 974 873	8 519 078
Produits intermédiaires et finis	26 084 754	21 063 471	5 021 283
Autres stocks	3 955 449	3 756 727	198 722
Total	119 534 154	105 795 071	13 739 083

La provision pour dépréciation des stocks est de 4 142 162 DT en 2010 contre 4 669 066 DT en 2009, soit une diminution de 526 904 DT provenant principalement de la reprise sur provision du stock la SMVDA Raoudha.

3.7 Clients et comptes rattachés:

Les clients et comptes rattachés ont enregistré une augmentation de 10 886 369 DT et ce, en passant de 115 555 505 DT en 2009 à 126 441 874 DT en 2010, à savoir

SOCIETES	2010			2009			Variation Brutes
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
SEABG	22 805 839	3 583 776	19 222 063	19 465 658	724 723	18 740 935	3 340 181
SGBIA	3 071 493	1 667 548	1 403 945	3 570 427	1 570 921	1 999 506	-498 934
S F B T	33 478 304	7 839 991	25 638 313	33 198 382	7 609 880	25 588 502	279 922
STBG	7 892 533	2 464 542	5 427 991	9 319 844	2 048 846	7 270 998	-1 427 311
SBT	6 893 814	1 447 250	5 446 564	7 104 065	1 410 131	5 693 934	-210 251
PREFORME	1 574 075	276 048	1 298 027	2 128 741	276 048	1 852 693	-554 666
STBO	1 668 734	788 058	880 676	1 796 609	715 906	1 080 703	-127 875
STBN	1 723 492	488 731	1 234 761	2 176 080	465 918	1 710 162	-452 588
SOTEV	2 629 999	524 971	2 105 028	2 267 171	503 628	1 763 543	362 828
SNB	265 220	118 668	146 552	118 726	118 668	58	146 494
SOSTEM	11 689 201	6 078 996	5 610 205	14 588 296	9 394 643	5 193 653	-2 899 095
SLD	17 708 782	4 051 205	13 657 577	14 487 769	3 161 100	11 326 669	3 221 013
SMVDA raoudha	104 879	96 702	8 177	152 930	92 218	60 712	-48 051
SOTUCOLAIT	42 684	12 273	30 411	31 501	10 285	21 216	11 183
SINDT			0	3 647 248		3 647 248	-3 647 248
SOCOLAIT	33 586	33 586	0	34 470	33 587	883	-884
SIT	15 246		15 246	18 906		18 906	-3 660
SDB	753 164	73 385	679 779	620 412	73 385	547 027	132 752
ERRAFAHA	1 320 390	789 553	530 837	828 270	215 346	612 924	492 120
SFBT DIST	12 770 439		12 770 439				12 770 439
Total	126 441 874	30 335 283	96 106 591	115 555 505	28 425 233	87 130 272	10 886 369

3.8 Autres actifs courants:

La valeur nette comptable des autres actifs courants a enregistré une augmentation de 5 565 122 DT, à savoir:

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Fournisseurs débiteurs	5 258 279	2 596 071	2 662 208
Personnel et comptes rattachés	1 599 434	1 462 238	137 196
Etat et collectivités publiques	11 110 742	8 597 414	2 513 328
Comptes de régularisation	9 132 902	8 880 512	252 390
Total	27 101 357	21 536 235	5 565 122

3.9 Placements et autres actifs financiers:

La valeur brute des placements et autres actifs financiers a enregistré une diminution de 3 527 372 DT et ce en passant de 49 041 516 DT en 2009 à 45 514 144 DT en 2010.

SOCIETES	2010			2009			Variation Brutes
	Brutes	Provisions	Nettes	Brutes	Provisions	Nettes	
SFBT	7 201 441		7 201 441	7 066 441		7 066 441	135 000
SEABG	10 150 000		10 150 000	9 150 000		9 150 000	1 000 000
SPDIT	21 361 109	1 121 012	20 240 097	25 519 660	1 639 330	23 880 330	-4 158 551
STPP	6 801 594		6 801 594	7 305 415	1 187	7 304 228	-503 821
Total	45 514 144	1 121 012	44 393 132	49 041 516	1 640 517	47 400 999	-3 527 372

NB: Pour une meilleure lecture des états financiers de l'exercice 2010, un reclassement de 9.150.000 DT de la rubrique "Liquidités et équivalents de liquidités" de l'exercice 2009 a été opéré au niveau des billets de trésorerie hors groupe.

3.10 Liquidités et équivalents de liquidités:

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Titres et placements liquides	8 480 624	11 972 335	-3 491 711
Banques, CCP, Caisse	52 859 399	71 252 014	-18 392 615
Total	61 340 023	83 224 349	-21 884 326

La valeur nette comptable du poste "liquidités et équivalents de liquidités" a enregistré une diminution de 21 884 326 DT.

NB: Pour une meilleure lecture des états financiers de l'exercice 2010, un reclassement de 9.150.000 DT à la rubrique "Placements et autres actifs financiers" de l'exercice 2009 a été opéré au niveau des billets de trésorerie hors groupe.

3.11 Capitaux propres consolidés-part Groupe:

Les capitaux propres consolidés ont enregistré une augmentation de 34 082 273 DT et se détaillent comme suit:

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Capitaux propres au début de l'exercice	330 569 067	285 715 833	44 853 234
Dividendes versés	-72 287 167	-63 647 849	-8 639 318
Distributions reçues	35 972 897	30 308 729	5 664 168
Résultat de l'exercice-part du Groupe	71 157 286	68 050 308	3 106 978
Autres variations	-760 743	10 142 046	-10 902 789
Capitaux propres à la fin de l'exercice	364 651 340	330 569 067	34 082 273

3.12 Intérêts minoritaires:

Les intérêts minoritaires ont enregistré une diminution de 4 314 237 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	53 427 283	38 152 251	15 275 032
Dividendes versés	-12 116 856	-7 127 627	-4 989 229
Distributions reçues	2 357 643	1 656 317	701 326
Intérêts minoritaires dans le résultat	5 377 895	7 675 851	-2 297 956
Autres variations	67 081	13 070 491	-13 003 410
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	49 113 046	53 427 283	-4 314 237

3.13 Emprunts et dettes assimilées:

Les emprunts et dettes assimilées ont enregistré une diminution de 11 758 627 DT et se détaillent comme suit :

SOCIETES	2 010	2 009	Variation
STBG	875 003	1 146 431	-271 428
SGBIA		11 847	-11 847
SBT	3 586 174	1 422 553	2 163 621
SEABG	6 657 061	7 433 821	-776 760
SFBT	14 370 716	16 402 607	-2 031 891
SOSTEM	10 197 272	12 617 213	-2 419 941
SLD	2 630 000	8 160 004	-5 530 004
SNB	4 224 807	5 248 086	-1 023 279
SMVDA raoudha	6 513 769	8 396 129	-1 882 360
PREFORME	58 177	54 626	3 551
SFBT DIST	21 711		21 711
Total	49 134 690	60 893 317	-11 758 627

3.14 Autres passifs financiers non courants:

Les autres passifs financiers non courants ont enregistré une augmentation de 2 772 721 DT et ce, en passant de 56 202 760 DT en 2009 à 58 975 481 DT en 2010 et qui se détaillent comme suit:

SOCIETES	2010	2009	Variation
SFBT	31 721 844	29 939 695	1 782 149
STBG	4 330 441	4 278 858	51 583
SGBIA	3 806 757	3 677 511	129 246
SBT	5 755 247	5 550 214	205 033
SOTEV	2 790 374	2 894 587	-104 213
STBN	3 436 975	3 229 086	207 889
STBO	2 919 345	3 250 661	-331 316
SDB	807 728	726 790	80 938
SLD	1 363 784	1 055 146	308 638
SNB	2 042 986	1 600 212	442 774
Total	58 975 481	56 202 760	2 772 721

3.15 Provisions pour risques et charges:

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques et des charges courus par le groupe et connus en fin de période et se détaillent, par société, comme suit :

SOCIETES	2010	2009	Variation
PREFORME	200 000	616 385	-416 385
SFBT	4 367 084	4 184 293	182 791
SGBIA		7 679	-7 679
SEABG	1 612 000	1 012 000	600 000
SOSTEM	1 848 776	590 907	1 257 869
SOTEV	55 403	55 403	0
SOTUCOLAIT	30 000		30 000
STBG	210 000	350 000	-140 000
ERRAFAHA	183 315	91 657	91 658
SNB	1 523 000	723 000	800 000
SMVDA raoudha	194 390	161 517	32 873
Total	10 223 968	7 792 841	2 431 127

Les provisions pour risques et charges ont enregistré une augmentation de 2 431 127 DT résultant principalement d'une augmentation provenant de la SOSTEM

3.16 Fournisseurs et comptes rattachés:

SOCIETES	2010	2009	Variation
PREFORME	5 485 773	2 579 707	2 906 066
SBT	3 793 358	4 449 125	-655 767
SEABG	4 605 518	10 603 768	-5 998 250
S F B T	12 047 938	7 977 873	4 070 065
SGBIA	5 718 214	3 959 127	1 759 087
SNB	3 633 367	3 698 674	-65 307
SOSTEM	5 160 226	8 381 895	-3 221 669
SOTEV	988 171	555 834	432 337
STBG	3 982 465	4 681 614	-699 149
STBN	3 936 821	1 767 284	2 169 537
STBO	2 055 527	632 667	1 422 860
SLD	3 919 735	5 304 702	-1 384 967
SMVDA raoudha	235 822	466 827	-231 005
SOTUCOLAIT	899 575	812 601	86 974
ERRAFAHA	638 813	887 021	-248 208
SDB	35 633	48 021	-12 388
SIT	94	94	0
SOCOLAIT	168 821	58 481	110 340
SINDT	7 844	20 413	-12 569
S F B T DIST	266 470		266 470
Total	57 580 185	56 885 728	694 457

Les fournisseurs et comptes rattachés ont enregistré une augmentation de 694 457 DT et ce, en passant de 56 885 728 DT en 2009 à 57 580 185 DT en 2010

3.17 Autres passifs courants:

Les autres passifs courants ont enregistré une augmentation 161 488DT et ce en passant de 43 350 152 DT en 2009 à 43 511 640 DT en 2010 à savoir:

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Clients créditeurs	215 369	225 030	-9 661
Personnel et comptes rattachés	1 465 850	1 463 418	2 432
Etat et collectivités publiques	24 687 269	26 032 900	-1 345 631
Comptes de régularisation	17 143 152	15 628 804	1 514 348
Total	43 511 640	43 350 152	161 488

3.18 Emprunts et autres dettes financières courantes:

Les emprunts et autres dettes financières courantes ont enregistré une augmentation de 1 185 747 DT et ce, en passant de 31 871 193 DT en 2009 à 33 056 940 DT en 2010. Ils se détaillent comme suit:

SOCIETES	2010	2009	Variation
SBT	1 503 719	1 391 554	112 165
SEABG	905 722	666 179	239 543
SFBT	7 211 787	1 922 724	5 289 063
SGBIA	750 000	2 375 000	-1 625 000
SINDT	18	353 032	-353 014
SNB	1 037 249	3 500 585	-2 463 336
SOSTEM	9 971 984	7 697 451	2 274 533
STBG	3 371 428	5 595 610	-2 224 182
SLD	2 660 000	3 459 996	-799 996
SMVDA raoudha	5 645 033	4 909 062	735 971
Total	33 056 940	31 871 193	1 185 747

NB : Pour une meilleure lecture des états financiers de l'exercice 2010, les échéances sur emprunts à moins d'un an de l'exercice 2009 pour 1.922.724 DT ont été reclassés à la rubrique "Banques et établissements financiers".

3.19 Banques et établissements financiers:

La rubrique banques et établissements financiers a enregistré une augmentation de 7 276 134 DT , à savoir :

SOCIETES	2010	2009
CFDB		86
PREFORME	1 711 445	1 489 847
SBT	15	282 730
SFBT	10 847 035	8 098 686
SGBIA	1 245 357	208 875
SOSTEM	31 069	16 575
SMVDA raoudha	256 654	1 413 423
STBG	335 436	8 451
STBN	2 273 480	405 134
STBO	2 064 136	1 428 793
SLD	2 034 655	2 101
SOTUCOLAIT		178 598
SFBT DIST	10 151	
Total	20 809 433	13 533 299

NB : Pour une meilleure lecture des états financiers de l'exercice 2010, les échéances sur emprunts à moins d'un an de l'exercice 2009 pour 1.922.724 DT ont été reclassés à la rubrique "Banques et établissements financiers".

3.20 Les revenus:

Les revenus ayant augmentés en 2010 de 44 977 663 DT se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	2010	2009	Variation
Ventes BG	231 959 979	208 405 023	23 554 956
Ventes BIÈRE	171 820 484	157 819 311	14 001 173
Ventes LAIT	36 100 722	27 634 805	8 465 917
Ventes EAU	72 718 738	64 668 769	8 049 969
Ventes JUS	5 823 099	4 731 166	1 091 933
Autres	36 375 118	46 561 403	-10 186 285
Total	554 798 140	509 820 477	44 977 663

3.21 Les produits d'exploitation:

Les produits d'exploitation ont augmentés en 2010 de 47 110 019 DT. Ils se détaillent par filiale comme suit :

SOCIETES	2010	2009
ERRAFAHA	20 522 152	18 033 186
PREFORME	5 210 638	3 252 751
SBT	26 822 094	25 641 930
SDB	11 480 647	12 103 134
SEABG	133 623 747	110 471 114
SFBT	125 345 544	129 419 038
SGBIA	31 714 286	30 664 338
SINDT	3 644 934	16 701 569
SIT	99 315	71 103
SLD	23 682 218	24 733 842
SMVDA raoudha	3 330 876	3 555 321
SNB	787 390	525 772
SOCOLAIT	279 620	813 324
SOSTEM	67 964 889	58 875 104
SOTEV	9 454 460	9 050 808
SOTUCOLAIT	773 569	826 783
STBG	39 480 941	39 124 348
STBN	15 057 331	14 442 769
STBO	16 086 084	14 483 076
SFBT DIST	24 538 594	
Total	559 899 329	512 789 310

3.22 Achats d'approvisionnements consommés:

Les achats d'approvisionnements consommés ont enregistré une augmentation de 35 412 721 DT et ce en passant de 271 008 445 DT en 2009 à 306 421 166 DT en 2010, à savoir:

SOCIETES	2010	2009
PREFORME	9 750 732	12 731 595
SBT	8 524 499	6 893 427
SEABG	50 758 211	43 737 164
S F B T	77 905 975	56 462 246
SGBIA	23 942 425	18 147 033
SNB	25 232 051	34 561 026
SOSTEM	36 122 553	31 000 637
SOTEV	20 675	29 585
STBG	16 339 682	14 596 576
STBN	6 032 275	7 291 597
STBO	5 831 493	4 832 272
SLD	28 674 361	28 830 319
SMVDA Raoudha	1 855 304	1 785 704
SINDI	385 066	1 997 921
SOTUCOLAIT	9 406 670	4 591 869
ERRAFAHA	1 793 708	1 338 617
SIT	74 836	26 104
SDB	226 339	462 186
SOCOLAIT	3 535 089	1 692 567
SFBT DIST	9 222	
Total	306 421 166	271 008 445

3.23 Les charges de personnel:

Les charges de personnel se détaillent comme suit:

SOCIETES	2010	2009
PREFORME	963 060	935 533
SBT	3 057 343	3 012 120
SEABG	1 812 817	1 883 886
S F B T	12 407 034	12 022 966
SGBIA	2 607 997	2 424 695
SNB	1 747 420	1 600 059
SOSTEM	8 084 888	7 581 918
SOTEV	940 831	856 284
SPDIT	172 346	170 852
STBG	2 019 216	2 027 350
STBN	889 386	896 989
STBO	961 747	909 293
SLD	3 021 601	3 516 430
SMVDA raoudha	1 520 155	1 570 443
SINDI	37 107	37 125
SOTUCOLAIT	188 238	239 954
ERRAFAHA	343 192	271 250
SOCOLAIT	55 871	56 031
SIT	415 071	392 071
SDB	165 244	179 173
SFBT DIST	26 409	
Total	41 436 973	40 584 422

3.24 Dotations aux amortissements et aux provisions:

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent par société comme suit:

SOCIETES	2 010	2 009
PREFORME	530 806	544 658
SBT	2 707 722	2 527 813
SEABG	6 049 627	3 022 025
S F B T	8 788 591	8 612 361
SGBIA	3 749 860	3 392 397
SNB	2 578 461	1 868 672
SOSTEM	9 130 793	9 141 795
SOTEV	135 906	164 988
SPDIT	27 565	28 635
STBG	2 505 928	2 710 360
STBN	461 368	593 747
STBO	632 765	677 181
SLD	3 818 266	3 493 513
SMVDA raoudha	1 373 105	2 203 326
SOTUCOLAIT	165 014	166 700
SINDT	2 818	976
ERRAFAHA	609 211	114 870
SOCOLAIT	26 282	25 552
SIT	13 233	12 370
SDB	100 206	121 500
STPP	10 000	10 000
SFBT DIST	819	
Total	43 418 346	39 433 439

3.25 Autres charges d'exploitation:

Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 4 189 776DT et se détaillent par société comme suit :

SOCIETES	2010	2009	Variation
CFDB	4 719	5 630	-911
PREFORME	1 266 840	987 800	279 040
SBT	2 119 525	1 905 096	214 429
SEABG	3 415 417	3 408 049	7 368
S F B T	23 312 591	21 719 133	1 593 458
SGBIA	4 125 844	3 897 243	228 601
SNB	7 211 133	7 060 760	150 373
SOSTEM	11 156 332	10 423 886	732 446
SOTEV	737 703	703 610	34 093
STBG	3 176 311	3 379 916	-203 605
STBN	138 085	387 644	-249 559
STBO	969 772	965 961	3 811
SLD	2 514 948	8 370 075	-5 855 127
SMVDA raoudha	907 242	853 615	53 627
SOTUCOLAIT	196 380	358 374	-161 994
SINDT	82 457	237 190	-154 733
SPDIT	350 008	328 167	21 841
ERRAFAHA	4 001 316	3 591 996	409 320
SOCOLAIT	175 627	135 228	40 399
SIT	145 809	85 263	60 546
SDB	1 036 751	867 534	169 217
SFBT DIST	6 817 136		6 817 136
Total	73 861 946	69 672 170	4 189 776

3.26 Résultat d'exploitation par société:

Le résultat d'exploitation se détaille par société comme suit :

SOCIETES	2010	2009	Variation
S F B T	42 623 869	40 273 074	2 350 795
SEABG	31 660 272	30 798 920	861 352
SBT	2 385 042	2 670 228	-285 186
SGBIA	3 993 577	5 792 454	-1 798 877
PREFORME	424 439	856 502	-432 063
STBG	2 599 817	3 638 226	-1 038 409
SOTEV	472 344	352 902	119 442
STBO	-68 304	-17 967	-50 337
SNB	3 416 551	5 755 320	-2 338 769
STBN	36 114	402 152	-366 038
CFDB	-4 719	-5 630	911
SOSTEM	8 491 206	6 486 777	2 004 429
SPDIT	-562 813	-527 654	-35 159
STPP	-10 000	-10 000	0
SLD	-4 519 433	-13 894 040	9 374 607
SMVDA raoudha	-1 365 095	-1 631 733	266 638
SOTUCOLAIT	316 845	-686 608	1 003 453
SINDT	3 137 486	14 428 357	-11 290 871
ERRAFAHA	-256 205	264 010	-520 215
SOCOLAIT	198 325	-105 642	303 967
SIT	12 243	6 886	5 357
SDB	280 354	335 995	-55 641
SFBT DIST	530 805		530 805
Total	93 792 720	95 182 529	-1 389 809

La régression pour 1.389.809 dinars provient essentiellement de l'amélioration du résultat de la SLD d'une part et, d'autre part, de la baisse importante du résultat d'exploitation de la société de promotion immobilière SINDT (moins de vente de lots de terrains viabilisés en 2010),

3.27 Produits des placements nets:

SOCIETES	2010	2009
CFDB	63 996	57 422
SBT	93 565	79 534
SEABG	-548 601	70 540
S F B T	576 903	456 967
SGBIA	24 371	15 633
SOSTEM	428 970	13 930
SOTEV	-150	
SNB		
SPDIT	6 410 940	3 439 550
STBG	7 520	18 273
STBN	30 302	19 865
STBO	33 976	93 347
STPP	1 155 360	356 562
SOTUCOLAIT	288	196
ERRAFAHA	57 366	117 900
SDB	27 771	34 618
SINDT	393 651	77 888
PREFORME		5 200
TOTAL	8 756 228	4 857 425

3.28 Autres gains ordinaires :

SOCIETES	2010	2009
SBT	457 462	593 360
SEABG	67 062	122 034
S F B T	525 850	1 736 141
SGBIA	348 476	211 162
SNB	30 543	23 514
SOSTEM	286 077	59 513
SOTEV	10 998	6 751
SPDIT		17 350
STBG	158 986	115 443
STBN	11 757	7 543
STBO	2 700	29 300
SLD	393 163	27 587
SOTUCOLAIT	2 179	
SINDT	1 017	359
SDB	29 144	41 333
SMVDA	37 673	
SOCOLAIT	1 600	
Total	2 364 687	2 991 390

3.29 Autres pertes ordinaires :

SOCIETES	2010	2009
PREFORME	270 780	31 390
SBT	1 277	12 554
SDB	3 793	35 543
SEABG	41 405	55 019
SFBT	365 556	116 342
SGBIA	473 704	51 315
SINDT	390	2 074
SMVDA raoudha		25 906
SIT	425	243
SLD	24 353	73 588
SNB	77 948	41 099
SOSTEM	61 638	67 050
SOTEV	1 026	49
SOTUCOLAIT	14 415	30
STBG	132 187	37 176
STBN	28 474	35 330
STPP		
SOCOLAIT	1 287	
Total	1 498 658	584 708

3.30 Impôts sur les sociétés:

DESIGNATIONS	2010	2009
Impôts courants	22 858 427	23 274 441
Impôts différés	-2 479 127	-1 279 916
Total	20 379 300	21 994 525

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETE	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION *
S F B T	100%	99,94%	IG
SEABG	95,77%	89,88%	IG
SGBIA	99,99%	96,14%	IG
PREFORME	99,91%	94,43%	IG
SBT	56,93%	50,34%	IG
SOTEV	98,85%	93,92%	IG
SPDIT	81,50%	80,81%	IG
STBG	52,53%	52,50%	IG
STBN	99,94%	94,14%	IG
STBO	99,95%	94,15%	IG
STPP	99,99%	91,98%	IG
SOSTEM	99,94%	99,81%	IG
SNB	59,99%	55,61%	IG
CFDB	98,54%	98,49%	IG
SLD	67,86%	60,66%	IG
SMVDA raoudha	65,00%	64,71%	IG
SOTUCOLAIT	100%	94,91%	IG
SINDT	49,99%	41,74%	IG
SIT	99,80%	92,46%	IG
ERRAFAHA	100%	99,84%	IG
SDB	50,00%	44,94%	IG
SOCOLAIT	100%	89,88%	IG
FEP	40,00%	37,77%	ME
SFBT DIST	100%	89,25%	IG

(*) Méthodes de consolidation:

IG: Intégration globale

ME: Mise en équivalence

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2010

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 413.764 mille dinars y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 76.535 mille dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces

évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe de la Société Frigorifique & Brasserie de Tunis au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du groupe et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du groupe.

Tunis, le 5 mai 2011

**Cabinet Conseil Audit
Formation**

Société Conseil & Audit membre de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Abderrahmen FENDRI

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Ataturk - Tunis 1001

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR et Mr Noureddine Ben ARBIA.

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	31 décembre	
		2010	2009
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition		74 060 667	74 060 667
- Amortissements écarts d'acquisition		(15 975 889)	(8 569 823)
Ecarts d'acquisition nets	1	58 084 778	65 490 845
Immobilisations incorporelles		6 899 087	3 056 793
- Amortissements immobilisations incorporelles		(1 672 893)	(1 322 393)
Immobilisations incorporelles nettes	2	5 226 194	1 734 400
Immobilisations corporelles		133 707 927	97 264 874
- Amortissements immobilisations corporelles		(49 764 866)	(45 365 941)
Immobilisations corporelles nettes	2	83 943 062	51 898 934
Immobilisations financières		2 849 921	2 094 787
-Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(322 558)	(250 000)
Immobilisations financières nettes	3	2 527 363	1 844 787
Total des actifs immobilisés		149 781 397	120 968 965
Autres actifs non courants	4	2 696 734	3 800 904
Total des actifs non courants		152 478 131	124 769 869
Actifs courants			
Stocks		81 373 541	60 568 739
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 057 686)	(829 247)
Stocks nets	5	80 315 855	59 739 492
Clients et comptes rattachés		28 793 536	24 990 576
-Provisions pour dépréciation des créances douteuses		(11 843 311)	(9 607 194)
Clients et comptes rattachés nets	6	16 950 225	15 383 383
Autres actifs courants		38 550 253	23 576 632
Provisions pour dépréciation des actifs courants		(1 047 692)	(1 267 815)
Autres actifs courants nets	7	37 502 561	22 308 817

Placements et autres actifs financiers	8	12 899 547	3 078 969
Liquidités et équivalents de liquidités	9	14 118 438	12 460 884
Total des actifs courants		161 786 625	112 971 545
Total des actifs		314 264 757	237 741 414

BILAN
(Exprimé en DT)

	Notes	31 décembre	
		2010	2009
Capitaux propres et passifs			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Réserves Consolidées		31 527 243	31 049 120
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	10	43 008 493	42 530 370
Résultat consolidé		129 252	(1 587 546)
Total des capitaux propres	10	43 137 745	40 942 824
Intérêts minoritaires	11	2 306 923	50 469
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	12	71 079 578	41 192 995
Provisions pour risques et charges	13	1 437 878	1 492 187
Total des passifs non courants		72 517 456	42 685 182
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	146 115 194	127 300 220
Autres passifs courants	15	15 822 385	7 689 946
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	34 365 055	19 072 772
Total des passifs courants		196 302 634	154 062 939
Total des passifs		268 820 089	196 748 121
Total des capitaux propres et des passifs		314 264 757	237 741 414

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en DT)

	Notes	Période de 12 mois allant du 01/01 au 31/12	
		2010	2009
Produits d'exploitation			
Revenus	16	528 067 417	401 129 083
Production immobilisée		1 278 013	630 785
Autres produits d'exploitation	17	9 728 966	7 601 642
Total des produits d'exploitation		539 074 395	409 361 510
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	446 996 961	338 504 177
Charges de personnel	19	36 003 546	28 699 991
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	21 420 588	16 539 906
Autres charges d'exploitation	21	31 493 187	24 988 254
Total des charges d'exploitation		535 914 282	408 732 328
Résultat d'exploitation		3 160 114	629 182
Charges financières nettes	22	2 997 965	2 461 692
Produits des placements	23	523 285	854 839
Autres gains ordinaires	24	2 254 406	358 911
Autres pertes ordinaires	25	1 404 087	91 603
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 535 752	(710 364)
Impôt sur les bénéfices	26	1 354 853	856 483
Résultat des activités ordinaires après impôt des sociétés intégrées		180 900	(1 566 847)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice des sociétés intégrées		180 900	(1 566 847)
Part des minoritaires dans le résultat	11	51 648	20 699
Résultat net revenant au groupe		129 252	(1 587 546)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en DT)**

	Période de 12 mois allant du 01/01 au 31/12		
	Notes	2010	2009*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		129 252	(1 587 546)
Intérêts minoritaires		2 256 454	(867 528)
Variation des capitaux		(44 193)	1 282 961
Modifications comptables affectant les résultat reportés		-	(2 242 500)
Ajustements pour:			
* Amortissements Ecart d'acquisition		7 406 067	7 406 067
* Amortissements et resorption charges à répartir		10 239 675	7 216 367
* Provisions		3 739 155	1 917 473
* Reprises amortissements immobilisations			
* Reprises sur des provisions		(1 476 472)	(1 654 616)
* Plus ou moins values de cession des immobilisations		(594 747)	(131 784)
* Régularisation des immobilisations			
* Variation des :			
- stocks		(20 804 802)	(18 432 740)
- créances		(3 641 396)	(4 680 047)
- autres actifs		(14 973 621)	(3 430 126)
- fournisseurs et autres passifs courants		32 007 572	36 529 680
Charges d'intérêt		2 997 965	
Produits des placements		(523 285)	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		16 717 623	21 325 661
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et		(48 306 904)	(20 017 282)
Charges à répartir		(1 494 924)	(4 180 140)
Autres cautionnements versés		(314 530)	(59 928)
Prêts aux personnels		(365 611)	36 464
Autres prêts courants			
Décaissement provenant de l'ecart d'acquisition des titres			(6 787 302)
Acquisitions de titres de participations		(2 961 155)	(58 162 314)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		664 987	256 264
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(52 778 137)	(88 914 239)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital		-	37 575 000
Actions propres		2 076 257	2 219 677
Encaissements et décaissements des emprunts		39 262 992	35 714 126
Opérations sur fonds social		33 605	44 384
Décaissements des intérêts sur emprunts		(2 683 802)	24 729
Variation des cautionnements reçus		-	(21 523)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(7 095 979)	(1 409 745)
Produits des placements		523 285	
Paiement des dividendes		-	(35)
Concours Bancaires courant		(3 130 051)	(575 001)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		28 986 307	73 571 613
Variation de trésorerie		(7 074 207)	5 983 035
Trésorerie au début de l'exercice		(139 899)	(6 122 934)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9	(7 214 105)	(139 899)

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION****1. Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

2. Principes de consolidation**A- Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

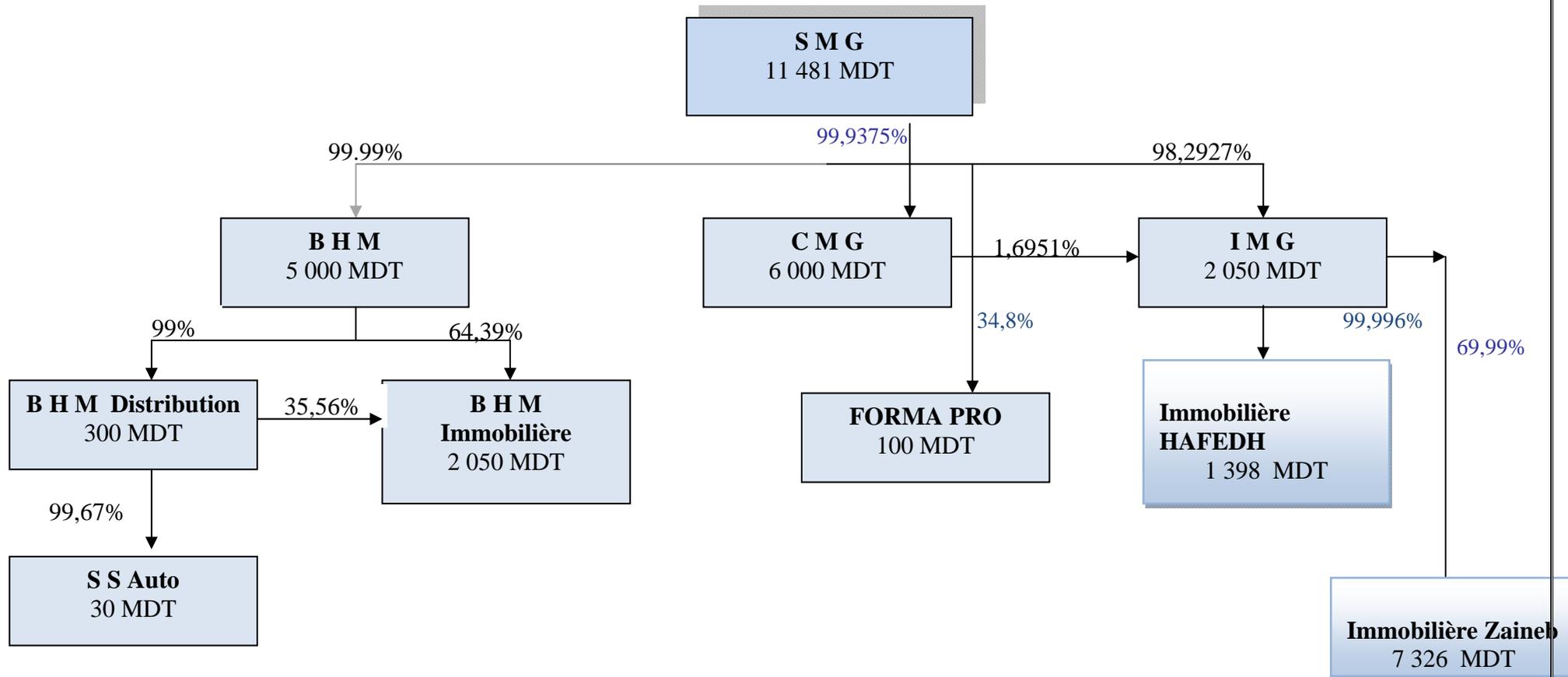
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2010			2009		
	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
CMG	99.94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99.94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	99.99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99.99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Groupe	99.99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99.99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immobilière HAFEDH	99.98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99.98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immobilière Zaineb	69.98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	0%	-	-
FORMAPRO	34.80%	Influence notable	Mise en équivalence	34.80%	Influence notable	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe, exception de la société FORMAPRO qui a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentée au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

3. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2010 au 31/12/2010.

4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, et l'Immobilière Hafedh. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire conformément aux dispositions de la norme comptable 38 du système comptable des entreprises à partir de la date d'acquisition sur une durée d'utilité estimée à 10 ans. La dotation d'amortissement est une charge qui vient diminuer les résultats consolidés du groupe.

6. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes: les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire mensuel moyen. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*". Les dettes envers l'Etat et la Caisse de Sécurité Sociale au titre desdits congés sont rattachées aux comptes de tiers correspondants.

Changement de méthode comptable

Les flux de trésorerie au titre des achats et de ventes des actions propres réalisés en 2009 ont été présentés parmi les flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Au 31 décembre 2010, ces flux ont été présentés parmi les flux de trésorerie provenant des opérations de financement. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Par ailleurs un décaissement pour un montant de 58 562 860 DT suite à l'acquisition de 91% du capital de la société BHM en 2009 a été présenté parmi les flux de trésorerie affecté à l'exploitation au lieu d'être présenté parmi les flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Les retraitements apportés aux données comparatives de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2009 avant retraitements	Retraitements	Solde au 31/12/2010 après retraitements
Variation des fournisseurs et autres passifs courants	(22 033 180)	58 562 860	36 529 680
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(35 017 522)	56 343 183	21 325 661
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(30 351 379)	(58 562 860)	(88 914 239)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	71 351 936	2 219 677	73 571 613

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)**Notes sur les comptes du bilan****Note N° 1: Ecart d'acquisition**

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Ecart d'évaluation	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotaion aux amort du GW 2010	Amort cumulés GW 31/12/2010	VCN
CMG	4 799 850	99.94%	4 802 852	-	01/01/1996	-	-	-	-
IMG	2 049 750	99.99%	2 050 022	-	05/07/1991	-	-	-	-
BHM Groupe	82 981 146	99.99%	10 199 398	-	31/10/2008	72 782 972	7 278 297	15 656 465	57 126 507
Immobilière HAFEDH	2 630 000	99.98%	1 352 305	-	30/06/2008	1 277 695	127 770	319 424	958 271
Immobilière Zaineb	7 819 834	69.98%	7 432 095	2 618 800	30/11/2010	-	-	-	-
FORMAPRO	34 800	34.80%							-
Total	100 315 380			2 618 800		74 060 667	7 406 067	15 975 889	58 084 778

Note N° 2: Immobilisations incorporelles et Corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent à 89 169 256 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette
	Solde au 31/12/2009	Acquisition	Transfert	Rebut	Cession	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Dotations	Régularisation	Cession	Rebut	Solde au 31/12/2010	
Logiciels de gestion	1 840 819	670 231	194 828			2 705 878	1 312 601	304 244	(127)			1 616 718	1 089 160
Fonds de commerce	1 021 146	3 172 063				4 193 209	9 792	46 383				56 175	4 137 034
Immobilisations encours	194 828		(194 828)			-						-	-
Total des immobilisations incorporelles	3 056 793	3 842 294				6 899 087	1 322 393	350 627	(127)			1 672 893	5 226 194
Terrain	11 092 397	3 762 180				14 854 577							14 854 577
Bâtiments	27 199 199	12 498 062		(761 586)		38 935 675	13 691 616	1 086 817			(760 444)	14 017 990	24 917 686
Instal.gles.agenc.Aménagement	8 987 169	2 574 863	282 606	(212 498)	(31 925)	11 600 215	6 164 186	697 202		(18 940)	(208 738)	6 633 710	4 966 505
Outillage industriel	8 220 484	5 492 067	1 030 018		(27 509)	14 715 059	3 146 087	1 201 776	628	(22 523)		4 325 967	10 389 092
Mat. Outillage	621 518	285 385				906 902	107 147	101 298				208 445	698 458
Matériels de transport de Biens	7 721 371	3 463 673			(1 552 356)	9 632 687	5 519 438	958 075		(1 563 648)		4 913 865	4 718 822
Matériels de transport de Pers.	1 478 997	396 034			(160 062)	1 714 969	674 598	209 082		(135 776)		747 904	967 065
Instal.gles.agenc.Aménag.divers.Ident	14 115 740	2 455 650	299 066		(118 354)	16 752 103	7 015 293	1 227 765		(97 904)		8 145 153	8 606 950
Instal.gles.agenc.Aménag.divers.non Ident	7 285 670	4 617 788	472 364	(25 013)	(56 325)	12 294 484	4 211 797	664 444		(57 579)	(20 252)	4 798 411	7 496 073
Equipement de Bureau(mobilier)	780 565	247 129			(14 171)	1 013 524	480 369	81 018		(4 097)		557 289	456 235
Equipement de Bureau(matériel divers)	250 682	121 754		(1 597)		370 838	238 881	37 022			(1 255)	274 647	96 191
Matériel informatique	7 073 761	1 327 588				8 401 350	4 116 530	1 024 956				5 141 485	3 259 864
Matériel en cours	53 613	261 066				314 679						-	314 679
Equipement de Bureau en cours	17 201	377 224				394 425						-	394 425
Installations Générales en cours	2 366 507	1 523 988	(2 084 054)			1 806 441						-	1 806 441
Total des immobilisations corporelles	97 264 874	39 404 450	-	(1 000 695)	(1 960 702)	133 707 927	45 365 941	7 289 454	628	(1 900 469)	(990 688)	49 764 866	83 943 062
Total des immobilisations	100 321 667	43 246 745	-	(1 000 695)	(1 960 702)	140 607 014	46 688 334	7 640 080	501	(1 900 469)	(990 688)	51 437 759	89 169 256

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 2 527 363 DT au 31/12/2010 contre un solde de 1 844 787 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Titres de participation	291 158	317 091	(25 932)
Titres mis en équivalence	-	44 404	(44 404)
Prêts aux personnels	2 160 254	1 649 313	510 941
Dépôts et cautionnements	398 509	83 979	314 530
Total immobilisations financières brutes	2 849 921	2 094 787	755 134
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(322 558)	(250 000)	(72 558)
Total immobilisations financières nettes	2 527 363	1 844 787	682 576

Note 4 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 2 696 734 DT au 31/12/2010 contre un solde de 3 800 904 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2009	Charges à répartir 2010	Valeur brute 31/12/2010	Résorptions antérieures	Résorption 2010	VCN 31/12/2010
Assistance technique	838 647	784 369	1 623 016	405 681		676 329
Personnels partants	4 560 395	-	4 560 395	2 161 138	1 520 132	879 125
Reprise des fonds de commerce	344 419	-	344 419	114 806	114 806	114 806
Frais de publicité	640 086	461 621	1 101 707	-	367 235	734 471
Charges de pré exploitation	-	252 040	252 040	-	-	25 204
Charges occasionnées lors de l'augmentation de capital	48 611	-	48 611	16 204	16 204	16 204
Frais de recouvrement des créances douteuses	119 133	-	119 133	59 687	39 711	19 735
Total des autres actifs non courants	6 551 291	1 498 030	8 049 321	2 757 515	2 599 094	2 696 734

Note 5 : Stock

La valeur nette du stock net s'élève à 80 315 855 DT au 31/12/2010 contre un solde de 59 739 492 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Stocks de marchandises chez SMG	56 193 096	48 761 151	7 431 945
Terrains IMG	10 852 878	-	10 852 878
Terrains Immobilière Hafedh	2 678 415	7 540 865	(4 862 450)
Terrains Immobilière Zaineb	6 695 956	-	6 695 956
Construction encours IMG	3 233 777	4 266 722	(1 032 946)
Construction encours Hafedh	1 399 855	-	1 399 855
Stocks de marchandises chez des tiers	319 564	-	319 564
Total stock brut	81 373 541	60 568 739	20 804 802
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 057 686)	(829 247)	(228 439)
Total stock net	80 315 855	59 739 492	20 576 363

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 16 950 225 DT au 31/12/2010 contre 15 383 383 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Clients effets à recevoir	8 937 932	7 976 769	961 163
Clients sociétés et associations	8 335 854	7 321 255	1 014 599
Clients douteux ou litigieux	11 519 750	9 692 552	1 827 198
Total clients bruts	28 793 536	24 990 576	3 802 960
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	(11 843 311)	(9 607 194)	(2 236 117)
Total clients nets	16 950 225	15 383 383	1 566 842

Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 37 502 561 DT au 31/12/2010 contre 22 308 817 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Fournisseurs débiteurs	4 579 096	2 310 371	2 268 725
Prêts et avances aux personnels	233 553	236 740	(3 187)
Report d'impôt sur les sociétés	4 612 809	3 412 036	1 200 773
Impôts et Taxes	2 759 373	2 932 381	(173 008)
Report de TFP	20 859	31 865	(11 006)
Sociétés du groupe	-	0	(0)
Débiteurs divers	5 360 592	4 908 710	451 882
Produits à recevoir	18 761 656	8 481 174	10 280 482
Comptes d'attentes à régulariser	159 139	150 826	8 313
Charges constatées d'avance	2 063 175	1 112 528	950 646
Total autres actifs courants bruts	38 550 253	23 576 632	14 973 621
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 047 692)	(1 267 815)	220 123
Total autres actifs courants nets	37 502 561	22 308 817	15 193 744

Note 8: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 12 899 547 DT au 31/12/2010 contre un solde de 3 078 969 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	182 727	208 851	(26 124)
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	34 982	237 154	(202 172)
Billets de Trésorerie	6 934 462	-	6 934 462
Actions cotées	5 747 377	2 632 964	3 114 413
Total des placements et autres actifs financiers	12 899 547	3 078 969	9 820 578

Note 9: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 14 118 438 DT au 31/12/2010 contre un solde de 12 460 884 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Valeurs à l'encaissement	2 827 285	979 044	1 848 241
Banques débitrices	11 107 723	11 241 919	(134 195)
CCP	13 806	11 645	2 161
Caisses	169 624	228 277	(58 652)
Total liquidités et équivalents de liquidités	14 118 438	12 460 884	1 657 554

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 34 365 055 DT au 31/12/2010 contre un solde de 19 072 772 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Billets de trésorerie émis	7 250 000	5 000 000	2 250 000
Banques créditrices	21 332 543	12 600 783	8 731 761
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	5 282 232	1 285 874	3 996 358
Intérêt courus	500 279	186 115	314 163
Total concours bancaires et autres passifs financiers	34 365 055	19 072 772	15 292 283

La trésorerie au 31/12/2010 s'élève à (7 214 105) DT contre (139 899) DT au 31/12/2009. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Valeurs à l'encaissement	2 827 285	979 044
Banques débitrices	11 107 723	11 241 919
CCP	13 806	11 645
Caisses	169 624	228 277
Banques créditrices	(21 332 543)	(12 600 783)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(7 214 105)	(139 899)

Note 10: Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés ont passé de 40 942 842 DT au 31/12/2009 à 43 137 745 DT au 31/12/2010. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves	Prime d'émission	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Modification comptable	Amortissement dérogatoire	Total Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres au 31/12/2010	Part des intérêts minoritaires dans l'exercice antérieur	Part des intérêts minoritaires dans l'exercice
Capitaux propres sociaux cumulés au 31/12/2009	30 433 250	6 923 257	35 718 750	(2 724 600)	2 171 461	(5 704 224)	(683 971)	(948 716)	34 751 958	7 402 303	72 587 511	45 186	
Capitaux propres consolidé au 31/12/2009	11 481 250	6 909 762	35 718 750	(2 724 600)	3 454 422	(10 677 580)	(683 544)	(948 091)	31 049 120	(1 587 546)	40 942 824	-	
Part des minoritaires au 31/12/2009	4 857	193	-	-	-	1 008	(427)	(625)	149	20 699	25 705	24 764	50 469
Affectation du résultat 2009													
- Dons sur fond social	-	(13 547)	-	-	-	-	-	-	(13 547)	-	(13 547)	-	-
- Intérêts sur fond social	-	47 152	-	-	-	-	-	-	47 152	-	47 152	-	-
- Actions propres	-	-	-	1 772 363	-	-	-	-	1 772 363	-	1 772 363	-	-
- Résultat sur cessions actions propres	-	-	-	-	217 944	-	-	-	217 944	-	217 944	-	-
- Résultat de l'exercice 2009	-	72 190	-	-	-	(1 659 736)	-	-	(1 587 546)	1 587 546	-	-	-
Résultats sociaux cumulés de l'exercice 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 842 471	7 842 471	-	
Retraitement													
Marge sur stock intra-groupe 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(37 169)	(37 169)	-	-
Cession des immobilisations intra-groupe 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(124 149)	(124 149)	-	-
Plus value réalisée par la CMG sur Actions SMG	-	-	-	-	86 004	-	-	-	86 004	(86 004)	-	-	-
Traitement consolidation Groupe IMG 31/12/2009	-	-	-	-	-	(34 282)	-	-	(34 282)	-	(34 282)	-	-
Produit de participation sur titre FORMAPRO	-	-	-	-	-	(9 604)	-	-	(9 604)	-	(9 604)	-	-
Amortissement Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 406 067)	(7 406 067)	-	
Mise en Equivalence FORMAPRO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(34 800)	(34 800)	-	
Capitaux propres Immobilière ZAINEB au 31/12/2010	7 325 650	17 781	-	-	-	-	-	-	17 781	88 664	7 432 095	-	
Capitaux propres consolidé avant élimination titre 2010 au 31/12/2010	18 806 900	7 033 338	35 718 750	(952 236)	3 758 370	(12 381 202)	(683 544)	(948 091)	31 545 385	242 947	50 595 232	-	
Part des minoritaires au 31/12/2010	2 199 108	5 338	-	-	-	361	-	-	5 699	51 648	2 256 454	50 469	2 306 923
Elimination des titres	5 126 542	12 444	-	-	-	-	-	-	12 444	62 048	5 201 034	-	
Part du groupe au 31/12/2010	11 481 250	7 015 556	35 718 750	(952 236)	3 758 370	(12 381 563)	(683 544)	(948 091)	31 527 243	129 252	43 137 745	-	

La contribution de chaque société du groupe dans les capitaux propres consolidés se détaille comme suit

Filiale	Capital social	Réserves	Prime d'émission	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultat reportée	Modification comptable	Amortissement dérogatoire	Total Réserve au 31/12/2010	Résultat de l'exercice 2010	Total des capitaux propres au 31/12/2010
SMG	11 481 250	5 950 428	35 718 750	(952 236)	2 389 405	(13 908 910)	-	52 031	29 249 467	(2 747 735)	67 232 449
CMG	-	150 587	-	-	85 950	2 700 332	(683 544)	(1 000 122)	1 253 204	165 366	2 671 774
IMG	-	64 519	-	-	-	911 748	-	-	976 267	(449 454)	1 503 080
BHM Groupe	-	850 011	-	-	-	(794 388)	-	-	55 624	3 190 052	3 301 300
Immobilière Hafedh	-	-	-	-	-	(7 319)	-	-	(7 319)	(28 977)	(43 615)
Immobilière Zaineb	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	11 481 250	7 015 545	35 718 750	(952 236)	2 475 355	(11 098 537)	(683 544)	(948 091)	31 527 243	129 252	74 664 988

Note 11 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 2 306 923 DT au 31 décembre 2010 contre un solde de 50 469 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Filiale	Capital social	Réserves	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Modification comptable	Amortissement dérogatoire	Intérêts minoritaires	Résultat de l'exercice	Total
SMG	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CMG	3 750	94	54	941	(427)	(625)	-	103	3 889
IMG	272	9	-	121	-	-	-	(60)	342
BHM Groupe	600	102	-	529	-	-	45 186	24 992	71 408
Immobilière Hafedh	235	-	-	(9)	-	-	-	(5)	221
Immobilière Zaineb	2 199 108	5 338	-	-	-	-	-	26 616	2 231 062
Total	2 203 965	5 543	54	1 581	(427)	(625)		51 648	2 306 923

Note 11: Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 71 079 578 DT au 31/12/2010 contre un solde de 41 192 995 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Société	Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
IMG	Emprunts bancaires.	1 195 455	1 673 636
SMG	Emprunts bancaires	68 076 000	37 000 000
BHM Groupe	Emprunts bancaires.	1 774 341	2 485 577
IMG	Dépôts & cautionnements reçus.	24 600	24 600
SMG	Dépôts & cautionnements reçus.	9 182	9 182
Total des emprunts et dettes assimilées		71 079 578	41 192 995

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 437 878 DT au 31/12/2010 contre un solde de 1 492 187 DT au 31/12/2009.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 146 115 194 DT au 31/12/2010 contre un solde de 127 300 220 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Fournisseurs d'exploitation	51 578 921	58 769 709	(7 190 787)
Fournisseurs effets à payer	83 067 963	64 873 441	18 194 522
Fournisseurs d'immobilisation	8 118 913	3 058 753	5 060 159
Factures non parvenues	3 349 397	598 317	2 751 080
Total des fournisseurs et comptes rattachés	146 115 194	127 300 220	18 814 974

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 15 822 385 DT au 31/12/2010 contre un solde de 7 689 946 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009	Variation
Clients avances sur achats	490 158	456 759	33 399
Rémunérations dues	68 761	41 124	27 637
Personnels cession sur salaire	5 833	7 348	(1 515)
Dettes provisionnées sur congés payés	2 641 346	2 176 234	465 112
Etat, impôts et taxes	1 952 335	977 485	974 849
CNSS	2 132 009	2 081 967	50 042
Autres créditeurs divers	33 415	118 951	(85 536)
Charges à payer	7 662 903	1 044 734	6 618 168
Produits constatés d'avance	835 625	785 343	50 281
Total des autres passifs courants	15 822 385	7 689 946	8 132 439

Notes sur les comptes de l'état de résultat**Note 16 : Revenus**

Les revenus de l'exercice 2010 s'élèvent à 528 067 417 DT contre 401 129 083 DT en 2009, soit une augmentation de 126 938 334 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Ventes de marchandises	527 827 286	401 190 970	126 636 316
ventes de produits résiduels	73 928	60 122	13 806
RRR accordées	(17 828)	(122 009)	104 181
Ventes d'immeubles	184 030	-	184 030
Total des revenus	528 067 417	401 129 083	126 938 334

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2010 s'élèvent à 9 728 966 DT contre 7 601 642 DT en 2009, soit une augmentation de 2 127 324 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Autres produits divers liés à une modification comptable	11 690	3 190	8 500
Autres produits	100	5 500	(5 400)
Facturation du produit de formation CIDES	298 929	-	298 929
Locations diverses	171 353	206 125	(34 773)
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	7 747 066	5 732 210	2 014 856
Reprise sur dotations aux provisions	1 499 828	1 654 617	(154 789)
Total des autres produits d'exploitation	9 728 966	7 601 642	2 127 324

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2010 s'élèvent à 446 996 961 DT contre 338 504 177 DT en 2009, soit une augmentation de 108 492 784 DT.

Note 19: Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2010 s'élèvent à 36 003 546 DT contre 28 699 991 DT en 2009, soit une augmentation de 7 303 555 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Salaires et compléments de salaire	31 776 285	25 445 737	6 330 548
Charges patronales	3 500 079	2 716 941	783 138
Autres charges sociales	727 181	537 313	189 868
Total des charges du personnel	36 003 546	28 699 991	7 303 554

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2010 s'élèvent à 21 420 588 DT contre 16 539 906 DT en 2009, soit une augmentation de 4 880 682 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Dotation aux amortissements	7 640 080	5 249 234	2 390 846
Dotation aux amortissements GW	7 406 067	7 406 067	(0)
Dotation aux provisions pour risques et charges	383 388	384 639	(1 251)
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	772 142	29 834	742 308
Dotation aux provisions des stocks	907 686	829 247	78 439
Résorption des charges à répartir	2 599 094	1 967 132	631 962
Provision pour dépréciation des comptes clients	1 712 131	673 753	1 038 378
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	21 420 588	16 539 906	4 880 682

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2010 s'élèvent à 31 493 187 DT contre 24 988 254 DT en 2009, soit une augmentation de 6 504 933 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	5 293 877	4 550 890	742 987
Loyers du siège et autres locaux	2 791 213	2 398 698	392 515
Entretien et réparations	2 119 754	1 582 655	537 100
Primes d'assurance	601 047	380 299	220 748
Autres charges liées à une modification comptable	63 646	54 849	8 798
Personnels extérieurs à l'entreprise	6 564 830	3 430 734	3 134 096
Rémunérations d'intermédiaires	1 264 913	2 105 273	(840 360)
Publicités, publications et relations publiques	7 119 100	5 594 422	1 524 677
Transport de personnel	486 037	295 611	190 426
Déplacements, missions et réceptions	997 696	678 250	319 447
Frais postaux et télécommunications	1 081 791	1 029 719	52 072
Services bancaires et assimilés	925 153	728 687	196 465
Autres Services ext. liés à une modification comptable	34 480	-	34 480
Charges diverses ordinaires	999 461	1 179 989	(180 528)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 156 416	974 271	182 146
Impôts et taxes liés une modification comptable	(6 228)	3 908	(10 136)
Total des autres charges d'exploitation	31 493 187	24 988 254	6 504 933

Note 22: Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2010 s'élèvent à 2 997 965 DT contre 2 461 692 DT en 2009, soit une augmentation de 536 273 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Charges d'intérêts	4 148 819	3 649 226	499 593
Perte de change	62 299	37 150	25 149
Total des charges financières	4 211 118	3 686 376	524 742
Revenu des autres créances	(1 034 847)	(1 062 655)	27 808
Gain de change	(35 651)	(79 680)	44 028
Intérêts des comptes créditeurs	(142 654)	(82 349)	(60 305)
Total des produits financiers	(1 213 153)	(1 224 684)	11 531
Total des charges financières nettes	2 997 965	2 461 692	536 273

Note 23: Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2010 s'élèvent à 523 285 DT contre 854 839 DT en 2009, soit une diminution de 331 554 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Produits des placements	489 429	265 708	223 721
Moins values réalisées sur actions cotées	(3 422)	-	(3 422)
Moins values latentes sur actions cotées	(74 404)	-	(74 404)
Plus values réalisées sur actions cotées	111 682	589 131	(477 449)
Plus values latentes sur actions cotées	-	-	-
Total des produits de placements	523 285	854 839	(331 554)

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2010 s'élèvent à 2 254 406 DT contre 358 911 DT en 2009, soit une augmentation de 1 895 495 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
Plus values sur cession d'immobilisations	621 040	174 935	446 105
Gains non récurrents	1 633 366	183 976	1 449 390
Total des autres gains ordinaires	2 254 406	358 911	1 895 495

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 404 087 DT contre 91 603 DT en 2009, soit une augmentation de 1 312 484 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2010	2009	Variation
CNSS personnel partant	885 155	-	885 155
Autres services extérieurs aux exercices antérieurs	1 202	-	1 202
Moins values sur cession d'immobilisations	10 006	47 316	(37 309)
Pertes non récurrentes	507 724	44 287	463 437
Total des autres pertes ordinaires	1 404 087	91 603	1 312 484

Note N° 26 : Impôt Sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2010 s'élève à 1 354 853 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	2010
BHM Groupe	838 238
SMG	348 190
CMG	164 822
IMG	1 659
IMMO ZAINEB	1 594
IMMO HAFEDH	350
Total	1 354 853

Note N° 27 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôtures

Lors des évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, le groupe Société Magasin Général a subi des dégâts importants. Plusieurs magasins et dépôts ont été soit incendiés soit saccagés. Des missions d'expertise et des inventaires ont été menés par la direction du groupe pour l'évaluation de l'ensemble des dégâts. Les actifs détruits au cours de ces événements se détaillent par société comme suit :

Société Magasin Général

- Des immobilisations pour une valeur comptable nette globale qui s'élève à 10,3 millions de dinars. Leur coût de remplacement est estimé à 23,9 millions de dinars ;
- Des stocks de marchandises, évalués, sur la base du dernier prix d'achat de 2010, à 16,7 millions de dinars.

Les pertes causées par les incendies et les pertes d'exploitation sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société :

- Les pertes causées par les incendies sont remboursables dans la limite de 25% du capital assuré, qui se situe aux alentours à 75 millions de dinars. La société a déclaré au titre des dégâts causés par les incendies des sinistres s'élevant à 35 millions de dinars. Le montant à rembourser est estimé à 18 millions de dinars, soit la limite de 25% du capital assuré.
- Les pertes d'exploitation sont remboursables dans la limite de 75% de la marge brute assurée au titre de l'exercice 2011 et qui s'élèverait à 70 millions de dinars. Le montant de la perte d'exploitation n'est pas encore déclaré à la compagnie d'assurance.

BHM

- Des immobilisations pour une valeur comptable nette globale qui s'élève à 6,1 millions de dinars;
- Des stocks de marchandises, évalués, sur la base du dernier prix d'achat de 2010, à 6,6 millions de dinars.

CMG

- Des immobilisations pour une valeur comptable nette globale qui s'élève à 244 milles dinars;
- Des stocks de marchandises, évalués, sur la base du dernier prix d'achat de 2010, à 1,6 millions de dinars

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 3 mai 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Groupe Société Magasin Général**Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2010****Messieurs les actionnaires du groupe Société Magasin Général,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 mai 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs 43 137 745 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 129 252 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note 27 aux états financiers consolidés. Lors des événements survenus au cours du mois de janvier 2011, le Groupe Société Magasin Général a subi des dégâts importants. Plusieurs magasins et dépôts ont été soit incendiés soit saccagés. Des missions d'expertise et des inventaires ont été menés par la direction du groupe pour l'évaluation de l'ensemble des dégâts. Ces dégâts, décrits dans cette note, ont généré des pertes significatives ayant touché les immobilisations, les stocks et l'exploitation. Une partie de ces pertes est couverte par les contrats d'assurance souscrits par le groupe.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

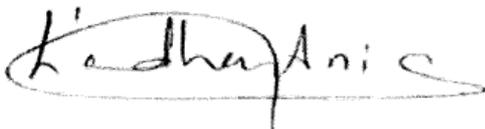
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 17 Mai 2011

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR



Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA



2011 AS 497